

Patrimoine 30

Revue semestrielle de l'ASPAHG



Numéro 8 – Juin 2.002 – Parution semestrielle - Prix au numéro 5 Euros

Directeur de la revue	Pierre Valette 23, bis place du quai Tel. 04.67.81.27.94 ou 04.67.81.89.69	30120 Le Vigan
Secrétariat	Claude Bouvet La Croix des Parents Tel. 04.66.24.22.75	30500 Courry
Comité de lecture	Bernard Baudais, Claude Bouvet, François Hugerot, Jean Milhau, Paul Maille, Louis Raymond, Jean Salles, Pierre Valette	
Comité scientifique	Jean-Claude Rivière, Daniel Travier, Jean Salles, Alain Vernhet	
Courrier des lecteurs	Claude Bouvet 30500 Courry el. 04.66.24.22.75	
Impression	EDI-COMM 2000 Chemin de Bourret 30430 Barjac - Tel. 04.66.24.53.00	

POINTS DE VENTE

ALES	Espace Chabrol / Maison de la presse
ANDUZE	Maison de la Presse
BARJAC	Librairie Cassagne
BESSEGES	Maison de la Presse
BRAMABIAU	Réception
COURRY	Bouvet Claude
GANGES	Maison de la Presse
LE VIGAN	Presse Viganaise
LE VIGAN	Maison de la Presse
LE VIGAN	Centre Culturel "Le Bourilhou"
NÎMES	Librairie Teissier, rue Régale
SAINT AMBROIX	Maison de la Presse / Librairie du Portalet / Librairie "Le grand méchant loup"
SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Librairie Coularou
SAINT JEAN DU GARD	Maison de la Presse
VEZENOBRES	Maison de la Presse

Soit 18 points de vente dans le Gard et un dans l'Hérault (Ganges).

International Standard Serial Numero (ISSN) 1624-5695

Dépôt légal à la parution

Avant Propos

SOMMAIRE

Les dolmens du Plateau
des Gras par Robert Fiori

2

Dolmens et Coffres par J.C
Martin et Jean Salles

5

Les Druides et la mort (fin)
par Jean-Claude Rivière

11

Le fer gallo-romain des
Causses par Alain Vernhet

14

Les fouilles archéologique:
les lois article du G.A.R.A.

16

18 - Château d'Allègre un
sondage qui tient ses pro-
messes par S. Aspard et R.
Scimia

18

Les grands marins du pays
viganais par André
Couanon

22

Les cabanes du
Sommiérois par Claude
Bouet

26

Asphodèle le Prieuré par
l'association de sauvegar-
de

29

Quoi de neuf dans le Gard

31

Ce numéro 8 de Patrimoine 30 a pu être édité grâce à une subvention du Conseil Général du Gard. Ce dernier prouve ainsi qu'il est intéressé par notre revue et notre action pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et vernaculaire gardois. Nous le remercions pour son aide et son soutien très précieux, qui sont pour nous un encouragement réel à continuer la publication de notre revue.

Nous publions dans ce numéro le dernier volet de l'article de Jean-Claude Rivière sur les Druides. Un article d'Alain Vernhet, chargé de recherche au C.N.R.S., homme de terrain qui a toujours défendu la cause des archéologues bénévoles, nous présente un aspect de l'archéologie caussenarde, une région souvent oubliée mais qui fut très habitée depuis la lointaine préhistoire.

Nous publions aussi un document inédit sur "Les Grands Marins du Pays Viganais", un travail de synthèse d'André Couanon et un article de Claude Bouet, originaire d'Aubais, sur les "Cabanes du Sommiérois", nous révélant un aspect de l'architecture vernaculaire gardoise.

Nous avons aussi eu l'idée de présenter un article sur la construction et l'utilisation des dolmens, à partir d'une réflexion d'un membre de notre fédération, profane en la matière et qui s'est posé des questions que bon nombre d'entre nous se posent encore. Nous avons demandé à Jean-Claude Martin, président du G.A.R.A. et à notre président d'honneur Jean Salles, membre du comité scientifique de notre revue, de lui répondre. A l'avenir, nous pourrions renouveler ce type de démarche. Dans ce sens nous encourageons nos lecteurs à nous écrire pour nous faire part de leurs critiques mais aussi pour nous poser des questions auxquelles nous essaierons de répondre.

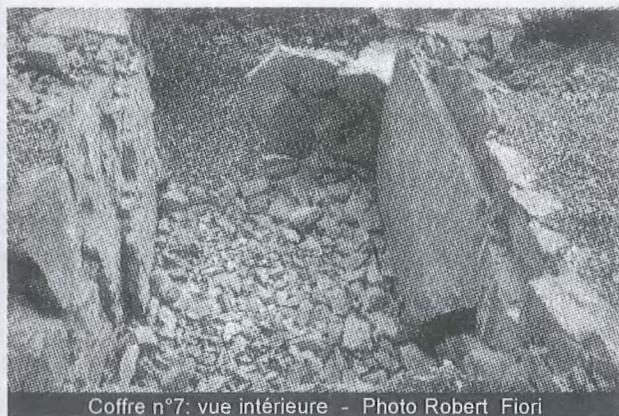
Enfin nous sommes heureux d'accueillir l'association "Asphodèle Le Prieuré" au sein de notre fédération, qui ainsi s'agrandit peu à peu. Cette nouvelle association nous présente ses buts, ses activités et ses projets dans ce numéro 8 de Patrimoine 30.

Pierre Valette
Directeur de Patrimoine 30
Docteur en Histoire

LES DOLMENS DU PLATEAU DES GRAS COMMUNE DE COURRY

L'association du Plateau des Gras s'est donnée pour tâches, entre autres, la sauvegarde et la restauration du patrimoine de pays, en particulier les capitelles, les fours à chaux et surtout les dolmens.

À ce jour 25 dolmens ont été recensés sur le site de Courry



Coffre n°7: vue intérieure - Photo Robert Fiori

et 5 sur celui de Saint Brès, commune proche.

Ce document n'a pas pour but de décrire ce qu'est un dolmen, à quoi il servait, qui l'a conçu, réalisé et utilisé, ce qu'il est devenu au cours des millénaires et comment nous l'avons reçu en héritage - de nombreux livres, articles et revues traitent de tous ces sujets - mais plutôt de répondre à deux questions qui se sont posées au cours de travaux de restauration, travaux qui, nécessitant plus d'efforts physiques que mentaux, laissent du temps à la réflexion.

D'abord au lieu d'utiliser le mot "dolmen", pour le sujet qui nous concerne, mot qui en bas bre-

ton signifie "table de pierre" (de dol = table et men = pierre) nous lui préférons celui de "coffre mégalithique".

Voyons ce que dit "Chemins secrets" à propos des coffres mégalithiques :

"Les coffres ne peuvent être considérés comme des dolmens.

Constitués de quatre dalles dressées, ils apparaissent à la fin du Chalcolithique et à l'âge du Bronze. Ils marquent le déclin de l'inhumation dolmétique et

coexistent alors avec d'autres types de sépultures moins élaborées (enfouissement des corps ou des cendres directement sous tumulus)...

Laissons à "Chemins secrets" la responsabilité de son affirma-

tion mais retenons qu'un coffre est fait de quatre dalles dressées.

Ce qui nous permet de formuler notre première question.

COMMENT ÉTAIENT FERMÉS LES COFFRES RECENSÉS À COURRY ?

Comme dit plus haut 25 coffres se trouvent sur le site de Courry. Ces coffres, très fouillés au cours des millénaires, souvent détruits par les hommes et le temps, ont pour caractéristique commune de n'avoir que trois côtés encore debout, pour certains, ou renversés mais présents pour d'autres. Aucune dalle de dimensions semblables à celles des trois autres n'a été trouvée aux alentours.

Si l'on considère qu'ils servaient de sépultures pourquoi mettre le corps à l'abri d'un imposant volume de pierres en laissant un côté ouvert ?

Citons un extrait de "Dolmens



Coffre n° 7. Vue du tumulus - Photo Robert Fiori

et Menhir en Languedoc-Roussillon " de Bruno Marc :

"...Une dalle amovible (dalle porte) fermait l'entrée de certains dolmens. Cette dalle séparait la chambre (cella) de l'extérieur protégeant ainsi le corps des atteintes extérieures"

Ce qui fait penser, entre parenthèse, au tombeau du Christ.

QUE SONT DEVENUES CES DALLES PORTES ?

Lorsque l'on visite les dolmens de Barjac on peut voir sur certains une partie de dalle qui ferme le quatrième coté. De même le dolmen, très spécifique, qui se trouve sur le site du Prieuré de Grammont, près de Lodève, où une pierre en forme de Y renversé ferme l'entrée laissant supposer que ces tombes, après inhumation des corps, étaient effectivement fermées.

Sans doute, à défaut de dalle, à Courry cette fermeture était



Coffre n°7 le 4eme côté en partie effondré. Photo Robert Fiori

réalisée par un mur à pierres sèches, facile à mettre en place et à enlever pour une autre utilisation de la sépulture.

Sur la tombe n° 7 à Courry l'association du Plateau des Gras a redressé et mis en place une

pierre plate, de dimensions 80 cm par 70 cm environ épaisseur 15 cm, se trouvant à proximité qui ferme à présent, en partie, le quatrième coté. Ce qui a nécessité plusieurs heures d'efforts à deux personnes avec un tire-fort, des cordes et des barres à mines. Il est vrai que du temps des tombes la main d'œuvre ne manquait pas et la notion du temps était différente de celle d'aujourd'hui.

Ce travail, bien que méritoire, ne répond pas à notre question. La découverte d'une tombe intacte, qui reste à faire, permettra peut être d'y répondre. Passons à la deuxième question : pour l'instant, sur les 25 monuments de Courry aucun ne possède une dalle de couverture, sauf le n° 25 où une dalle renversée peut faire penser à cette utilisation.

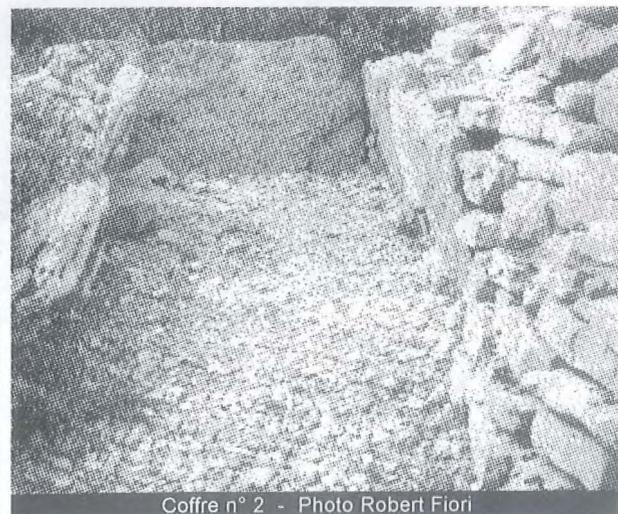
QUE SONT DEVENUES CES COUVERTURES EN SUPPOSANT QU'ELLES AIENT EXISTÉ ?

Une des hypothèses formulées est que ces dalles auraient pu être utilisées pour alimenter les fours à

à la demande plutôt que de transporter des pierres moins volumineuses, et qui se trouvent en quantité sur le site de Courry.

Cette hypothèse ne tient pas si l'on note que la dalle de couverture représente une masse conséquente, comme on peut le voir sur d'autres dolmens du Gard, à Barjac par exemple, à Lamelouze ou à la Grande Pallières comme à Saint Laurent la Vernède, (certaines avoisinent les 100 tonnes : Antaquerra en Espagne ou 60 tonnes : Mettray en Saône et Loire). Ces dalles sont difficiles à déplacer et parfois, du fait de la nature de la pierre, fragiles car présentant des risques de fissuration et pour certaines dans des lieux souvent peu commodes d'accès par des moyens modernes de manutention et de transport, ce qui n'était pas le cas il y a un siècle ou deux. D'autre part, les dolmens et les fours étaient séparés par des distances relativement importantes.

Référons-nous encore une fois au livre de Bruno Marc au chapitre "Construction des mégalithes" à propos de la mise en place des dalles de couverture :



Coffre n° 2 - Photo Robert Fiori

chaux. Les artisans de l'époque auraient trouvé plus pratique (!) d'amener ces dalles près des fours et de les casser

"...Le travail le plus ardu réside ensuite dans le transport des dalles sur le lieu d'érection. Elles seront roulées sur des rondins de bois ou peut-être halées sur de solides traîneaux tirés par des hommes (cette théorie a été testée avec succès en 1979 à Bougon, dans les Deux Sèvres, avec une dalle de 32 tonnes et la force tractrice de 170 personnes...)"

Ou encore " Chemins secrets " :

"...il est probable que les bâtisseurs de l'époque ont utilisé des leviers, des rouleaux en bois et des boeufs. Il est clair que le déplacement des dalles exigeait une main d'œuvre importante..."

Il en fallait certainement autant pour enlever ces dalles et les transporter jusqu'aux fours à chaux .

À moins que ces couvertures

sans protection supérieure ? Ou qu'à l'exemple de certains dolmens bretons (Barnenez à

répondre à ces questions à moins que de nouvelles se posent, repoussant les premiè-



Coffre n° 3 - Photo Robert Fiori

Plouezoch) elles aient été réalisées à pierres sèches en encorbellement, comme une capitelle, et recouverts ensuite par un tumulus, ce qui expliquerait leur dispersion lors de fouilles sauvages.

res aux calendes grecques.

Robert FIORI



Coffre n° 3 - Vue intérieure. Photo Robert Fiori

n'aient jamais existé. Pourquoi alors, comme pour les dalles de fermeture, se donner tant de mal à accumuler des tonnes de pierres pour laisser les corps

L'important travail, physique, qui reste à réaliser sur les coffres mégalithiques de Courry nous laissera du temps pour

DOLMENS et COFFRES

Suite à l'article précédent consacré aux dolmens du Plateau des Gras et aux questions que se posent certains archéologues ou amateurs bénévoles sur ces monuments mégalithiques, il nous a paru intéressant dans un but de vulgarisation de demander à notre spécialiste de préhistoire cévenole Jean Salles, assisté de Jean-Claude Martin, l'actuel président du G.A.R.A., de bien vouloir répondre aux questions posées. Nous pourrions par la suite, dans des numéros de Patrimoine 30 futurs, renouveler ce type de démarche pour une meilleure connaissance de notre architecture archéologique ou vernaculaire.

La rédaction

UNE REMISE EN QUESTION

Dans l'article précédent, émanant d'un membre de l'association "Le Plateau des Gras", également membre du G.A.R.A., deux questions principales relatives à l'architecture des dolmens se posaient:

1-Le "coffre" ou chambre funéraire d'un dolmen était-il complètement fermé par les parois latérales ou possédait-il une ouverture latérale?

2-Comment était recouvert le coffre (pour assurer sa fermeture complète) ? Avait-il seulement une (ou plusieurs) grandes dalles posées à l'horizon-

talement, assurant sa couverture ou bien celles-ci inexistantes dans de nombreux cas, sont-elles le fruit d'une interprétation non scientifique des chercheurs, comme cela est le cas pour l'ensemble des dolmens de Courry, St Brès et St André de Cruzières (le "Plateau des Gras") ?

Ces questions sont très judicieuses. Nous-mêmes nous nous les sommes posées et nous continuons à y réfléchir.

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR DOLMEN ?

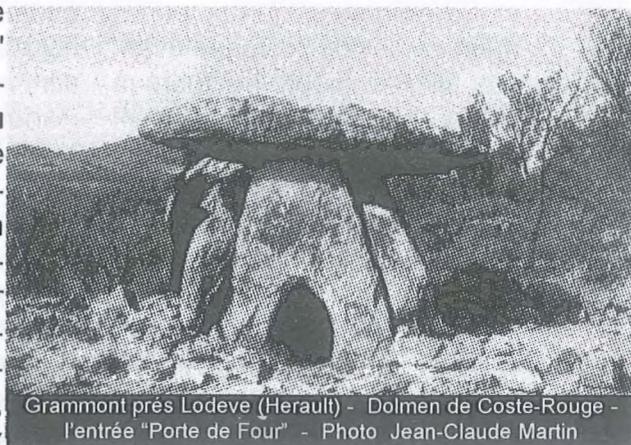
Nous utilisons le terme "dolmen" (tiré du Bas-Breton), connu par une grande majorité de profanes, dans un but pédagogique, pour employer un cliché passe-partout, que tous, des aînés aux

enfants, ont eu en mémoire, même si l'enseignement du début du XXème siècle nous présentait le dolmen comme "une table de pierre", équivalente à un autel à sacrifices qui y étaient pratiqués par "nos ancêtres les Gaulois". Ainsi allait la Préhistoire émergeant à peine des brumes d'un passé très lointain ! On montrait en exemple la célèbre Table des Marchand (1) à Locmariaquer (Morbihan) dont la photo illus-

trait la première page de nos premiers manuels d'histoire.

On peut mentionner, plus près de chez nous, le dolmen n°2 de la Grande Pallière à Anduze, des dolmens de Bidon et de Saint Alban sous Sampzon (Ardèche), etc...

En fait ce terme "dolmen" recouvre tout un ensemble de monuments funéraires dont l'architecture varie très sensiblement d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, et même dans un ensemble important (citons Courry ou Anduze),



Grammont près Lodeve (Hérault) - Dolmen de Coste-Rouge - l'entrée "Porte de Four" - Photo Jean-Claude Martin

d'un monument à l'autre.

Cependant on peut réserver le terme de dolmen (toujours utilisé dans les publications d'Europe Occidentale) au caveau funéraire clos, dont les parois sont définies par de grandes dalles verticales et/ou des murettes soigneusement bâties. Le tout est recouvert par une ou plusieurs très grosses dalles posées à l'horizontale, couverture appelée "table".(2)

Le tout est entouré d'un tumulus, entassement de terre et/ou de pierres, qui devait au moins s'élever jusqu'à hauteur de la table. Quand le tumulus est constitué uniquement de pierres et de blocs, il est désigné par le terme "cairn", tiré du gaélique.

Souvent, le tumulus paraît absent, laissant le dolmen en élévation, mais l'observateur attentif en perçoit les traces sous l'aspect d'un léger bombement du sol, et on peut en limiter, lors des sondages autorisés, le pourtour.

POURQUOI LE TUMULUS A-T-IL DISPARU ?

Cela est dû parfois à l'action de l'érosion, sur les fortes pentes (en Cévennes par exemple), du piétinement des troupeaux et des hommes, du comportement de ces derniers prélevant des pierres pour les fours à chaux (?), pour l'établissement de murettes pour retenir le sol arable ou limiter les parcelles, définir des enclos où moutons et chèvres, bien retenus, brouaient ou fumaient un sol, lequel, quelques saisons suivantes, pouvait être mis en culture, comme on peut le préserver pour les Gras de Courry. On pense aussi à une disparition du tumulus par prélèvement des pierres pour l'établissement ou la réfection des anciens chemins ou des routes. N'a-t-on pas vu récemment disparaître une bonne partie du grand "cairn" de Barnenez (au nord de Morlaix) dans lequel s'approvisionnait illégalement un entrepreneur vraiment peu respectueux du patrimoine préhistorique ? Il fut d'ailleurs condamné à faire restaurer à ses frais une bonne

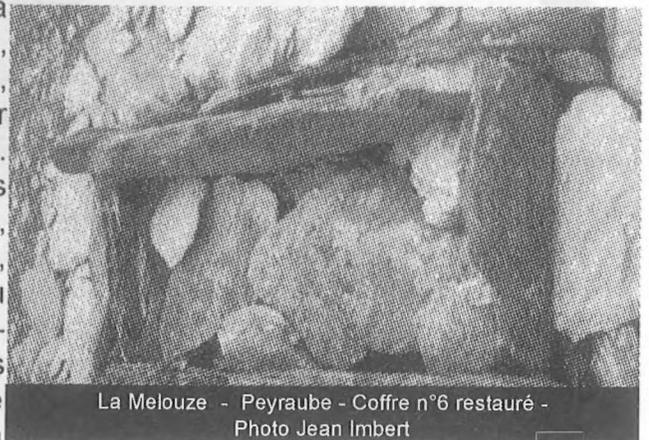
partie du monument.(3) On peut citer de rares cas où le dolmen n'avait, semble-t-il, aucun tumulus de protection !

COMMENT AVAIT-ON ACCES A LA CHAMBRE FUNERAIRE D'UN DOLMEN ?

Hormis les cas où le dolmen était complètement clos par des dalles verticales jointives supportant une énorme table, l'accès se faisait par une ouverture latérale, porte du caveau funéraire. Souvent celle-ci était précédée d'un couloir plus ou moins long. Les dolmens de l'Ardèche et leurs satellites du Gard, dont ceux de Courry, Méjannes-Le Clap, etc...ont un couloir court ou très court. L'ouverture qui donnait accès au caveau est bien souvent nettement indiquée, encadrée par deux dalles verticales ou piédroits qui réduisent en largeur le passage. (4) Parfois il s'agit d'une seule dalle échancrée (dolmen de Trélis au Martinet) ou percée d'une ouverture ronde dite "hublot" ou semi-circulaire dite "en porte de four" (dolmen de Coste-Rouge à Grammont, près de Lodève, Hérault) Voir photo n° 1. D'autres fois les deux piédroits, symétriques, sont jointifs au sommet, et échancrés tous deux à la base (dolmen de la Galaberte à St Hippolyte du Fort). Dans le cas où le dolmen est complet, mais ne comporte aucune entrée, aucun couloir, on peut admettre qu'il aurait été "scellé" ou "condamné",

après une unique utilisation, ayant servi d'ossuaire pour abriter ou rassembler des restes de dépôts sépulcraux disséminés dans l'espace et dans le temps. Ce serait le cas du dolmen n°2 de la Grande Pallière à Anduze dont nous possédons un cliché de la fin du XIXème siècle, où il apparaît conforme à son état actuel. Voir photo n°4. Malheureusement, l'acidité du sol (grès du Trias) n'a pas permis la conservation des ossements humains(5). Les dolmens ayant une entrée latérale (porte) sont les plus nombreux. Le caveau, image de la grotte sépulcrale, devait être entièrement clos après chaque dépôt funéraire, et ainsi être bien à l'abri, protégé par le tumulus. La porte devait être close, soit par une dalle amovible, soit par une murette bâtie soit peut-être par une fermeture en bois (rondins jointifs), mais dans ce cas, on ne peut vraisemblablement, en retrouver nulle trace.

La dalle amovible-porte a très souvent disparu. Du fait de sa



La Melouze - Peyraube - Coffre n°6 restauré - Photo Jean Imbert

mobilité, elle était fragilisée. Elle n'a pas forcément passé dans les fours à chaux, mais elle a pu être fragmentée par les éléments naturels (roches fissurées ou gélives) ou cas-

sée intentionnellement à coups de masse par des clandestins chercheurs de trésor ou pour des motifs religieux d'éradication de pratiques païennes (nous reviendrons sur ce sujet).

Dans pas mal de cas, nous avons noté une fermeture de la porte par une murette bâtie (dolmen n° 9 bis ou n°13 à Anduze; dolmen n° 9 à St Jean du Pin (6), dolmen des charbonniers, à Rochegude) dont on a retrouvé les assises. Il ne faut pas oublier que ces dolmens ou coffres ont été érigés, utilisés et réutilisés pendant au moins deux millénaires. Combien de remaniements ont-ils dû subir pendant cette longue période ? Par exemple, à la Grande Pallière d'Anduze, le dolmen n° 11 présente à l'intérieur, un coffre constitué par 4 dalles verticales aux dimensions nettement plus réduites et daté de 2000 ans, plus récent que le dolmen qui le renferme.(7)

Dans certains cas, on a recueilli, lors des fouilles, du mobilier pouvant être daté des périodes allant de l'Age du Bronze au Moyen-Age, et même au-delà. En effet, certains de ces monuments ont servi d'abri ou de resserre pour les outils et les récoltes, encore assez récemment, et pour les paysans qui cultivaient les parcelles environnantes, les charbonniers ou les bergers. Nous l'avons constaté au moins pour l'un des dolmens des Pins d'Ismaël à Courry et pour le dolmen en grès de Bessèges (Montagne St Laurent) (8). Dans ce dernier cas, la table de couverture est bien en place. Il manque la dalle de fermeture (côté Nord). La dalle Est fragmentée, dont

une partie a disparu, a été remplacée par une murette de pierre sèche pour étayer la table. Les autres parois, étant fort minces, avaient été renforcées par des blocages, un risque évident d'écrasement subsistant. Et que dirions-nous du gigantesque dolmen de Bagneux(9) (au Sud de Saumur, Maine et Loire) dont l'intérieur (16 x 5 m) a servi récemment de salle annexe à un café le jouxtant ?

Cependant ce type de monument (grandes allées couvertes à l'Ouest) n'aurait-il pas été un des temples mégalithiques plutôt qu'un caveau funéraire ? La question reste en suspens.

COMMENT LE DOLMEN ETAIT-IL RECOUVERT ?

Un dolmen, en principe, étant aménagé pour recevoir et abriter un dépôt sépulcral, devait être clos entièrement. Le dolmen tel que nous le concevons est (ou était) recouvert par une ou plusieurs dalles inamovibles (table, terme vu précédemment). On pense que dans certains cas, la couverture a pu être réalisée par un ensemble de troncs d'arbres jointifs.

Les mêmes causes que nous avons évoquées quant à ce qui concerne la disparition d'une dalle latérale de fermeture (porte) peuvent être avancées en ce qui concerne la disparition de la (ou des) table(s) de couverture. La main de l'homme y est parfois pour quelque chose.

Au dolmen de Trélis (Le Martinet) on observe deux énormes fragments détachés de la table de grès; l'un de ceux-ci a pu être remis à sa place d'origine. Le démantèle-



Sépulture de Peyraube - Coffre ou caisson n°2
Photo Jean Imbert

ment avait failli se poursuivre car un trou profond dû à la barre à mine a été foré sur la face supérieure de la table.(10) Au dolmen de Peira-Blanca (St Julien-les-Rosiers) nous avons trouvé la table en calcaire gélif, cassée en plusieurs fragments, qui s'étaient effondrés à l'intérieur du coffre et qui ont été recassés par des clandestins pour faciliter leurs fouilles.(11)

Le coffre-ossuaire (appelé parfois dolmen) des Plaines-Montredon à St Jean du Pin, a été fouillé systématiquement par Madame de Fontanès-Roussel en 1948 et a livré un mobilier homogène daté du Chalcolithique (Age du Cuivre) soit à une période où les dolmens classiques n'étaient plus érigés, mais étaient supplantés par des coffres. Voir photo n°3 Effectivement ni Madame de Fontanès ni nous-mêmes n'avons observé de vestige d'une dalle de couverture.(12)

Nous avons évoqué des motifs religieux de lutte du christianisme contre un culte lié aux pierres, ou contre une certaine

superstition attachée aux dolmens (rassemblements ou cérémonies, gestes de caractère cultuel sur ces sites mégalithiques, pratiques qui ont tendance à ressurgir de nos jours). Nous en avons nous-mêmes observé des traces sur des monuments restaurés par le G.A.R.A. Dès l'implantation du christianisme, plusieurs conciles (Arles en 452, Tours en 567, Nantes en 568) ont réagi vigoureusement contre les cultes voués aux "pierres". En 789 et 800 des édits de Charlemagne ont ordonné une destruction (peut-être symbolique) et une christianisation des sites mégalithiques (érection de croix sur menhirs ou tables dolméniques, gravu-

Plus prosaïquement, même à une époque récente et encore de nos jours, nombre de ces mégalithes (dolmens, menhirs) gênés ont été détruits sans préavis pour la mise en culture intensive, l'exploitation des forêts, l'aménagement de voies de circulation.

LA QUESTION DES COFFRES

Lorsque le dolmen ne révèle aucune trace de dalle de couverture attestée ou lorsqu'il est de dimensions réduites, nous lui réservons l'appellation "coffre" ou parfois "caisson"; quand le coffre est fort réduit on l'appelle aussi une ciste.

Dans les tombes en coffres, les premières inhumations

deviennent par la suite de dimensions plus imposantes, avec nombreuses inhumations, passant chronologiquement au dolmen simple, puis au dolmen à couloir (14). Les coffres continuent à co-exister avec les dolmens (ils ne sont pas une dégénérescence de l'architecture dolménique), du Néolithique Moyen à l'Age du Bronze Moyen et sont réutilisés, remaniés au-delà.

Dans les Cévennes micaschisteuses, les coffres sous tumulus sont très nombreux, mais concentrés dans certains secteurs particularisés, sans pouvoir en expliquer le pourquoi. Les vrais dolmens à grande table de couverture attestée sont rares, et d'assez petites



Anduze : Grande Pallière - Dolmen n°2 - Photo Ernest Bolla

res de signes cruciformes, la table du dolmen du "Creu de la Llosa" à San Miquel de Llores (13) en étant un magnifique exemple.)

attestées comporteraient les restes de 1 à 2 ou 3 individus seulement, et seraient antérieurs aux dolmens (vers 3700 ans avant J.C.). Les coffres

dimensions quand il peuvent être qualifiés ainsi. Citons par exemple le Ron-Traucat à Soustelle (15), la Figuairoille à Ste Croix Vallée Française (16)

(Lozère), les monuments 8 et 9 du Mas de la Cabane à St Jean du Pin (17), celui des Caussiers à Branoux-Les Taillades (Gard) (18).

Il est vrai que le micaschiste, roche feuilletée et tendre, bien souvent fragile, ne se prêtait guère à l'élaboration de tables de grandes dimensions. En général ces coffres ont été érigés, ou réutilisés après remaniements, depuis le Néolithique Final - Age du Cuivre jusqu'à l'Age du Bronze Final - 2600 à - 700 (19).

En ce qui concerne l'architecture des coffres, on note un plan en quadrilatère, limité par des dalles verticales, parfois par des murettes, et on n'observe aucun couloir dans le tumulus. L'accès pour le dépôt funéraire ne se faisait pas latéralement, mais par la partie supérieure constituant une couverture amovible. Cette couverture pouvait être constituée par une ou plusieurs dalles, le couvercle que la force d'un seul individu suffisait à déplacer, le cas échéant en s'aidant de leviers en bois. Elle pouvait être aussi obtenue par un ensemble de petites dalles, ou de rondins de bois jointifs (nous l'avons évoqué pour les dolmens).

Les coffres ont été utilisés, réutilisés, remaniés, transformés, au gré des courants de différentes civilisations dont les coutumes funéraires variaient. Des dalles ont été arrachées, des dépôts funéraires d'incinération (Bronze Final) ont été apportés au pied d'une unique dalle verticale restante, d'autres coffres ont été rallongés ou réutilisés à l'époque romaine tardive (20).

D'autres coffres offrent une architecture en bâtière (toit à

deux pentes), notée à Peyraube-Malauvette(21) et au Mas de la Cabane à St Jean du Pin. Il peut s'agir d'un effondrement naturel ou provoqué par l'homme ayant remodelé le coffre. Nous l'avons constaté à St Jean du Pin sur le coffre n°1 où un très pauvre mobilier a été recueilli: une perle en stéatite, une base d'armature de flèche en silex (datées de l'Age du Cuivre) et un tesson de céramique (rebord) beaucoup plus tardif (Bronze Final). Extérieurement à la dalle ayant obliqué, s'appuyant sur la dalle parallèle, on a observé l'accumulation des dalles calant dans la 1ère phase la dalle basculée, dalles bien disposées en murette verticale.(22)

Parmi des ensembles funéraires importants, tels la Grande Pallière à Anduze ou le Plateau des Gras à Courry et communes limitrophes, on rencontre effectivement de vrais dolmens où la table de couverture est attestée voisinant avec des coffres mégalithiques dont l'architecture, les dimensions et l'orientation peuvent fortement varier.

CONCLUSION

Nous pouvons reprendre à notre compte cette citation de Claude Masset tirée de la préface de l'ouvrage collectif: "La France des Dolmens": "*Le triste état dans lequel nous parviennent les monuments mégalithiques a donc souvent été voulu par leurs utilisateurs eux-mêmes. Il n'y a pas lieu, comme ce fut longtemps l'usage, d'en accuser une éventuelle maladresse des architectes préhistoriques et pas davantage de l'attribuer dans tous les*

cas à des déprédations ultérieures."

Au début de nos travaux de fouilles autorisées (G.A.R.A.) suivis de restauration du monument, nous avons pensé que ces coffres devaient être à l'origine de petits dolmens avec tables de couverture. Aussi, abusivement, mais dans un souci de protection du coffre, nous avons cru, dans certains cas, apporter et mettre en place une "fausse" table (dalle non d'origine tirée par nous-mêmes de l'environnement). Nous ne le faisons plus maintenant. En toute honnêteté, nous avons chaque fois indiqué dans nos rapports de travaux ce que nous avons ajouté à l'architecture et qui ne reposait sur aucune observation objective.(23). Dans notre préoccupation de la conservation du monument préhistorique, quelques aménagements contestables, mais signalés offrent l'avantage d'en assurer la consolidation et d'en ralentir le processus de dégradation pour les générations à venir.

Nous n'avons aucune prétention d'échafauder de nouvelles hypothèses, mais nous avons, par cette note, essayé de répondre à de nombreuses questions que nous nous sommes posées en confrontant notre expérience de travaux sur le terrain aux études plus scientifiques publiées par des préhistoriens chevronnés que nous citons ci-après en référence. Une bonne partie des civilisations des constructeurs et utilisateurs de dolmens, en l'absence de témoignages écrits, nous échappe et garde son auréole de mystère. Efforçons-nous donc de respecter et protéger ces

témoins, en restant sans cesse très prudents quant à leur interprétation

J.C.Martin et J. Salles

(Président et Vice-Président du G.A.R.A.)

(1) L'omission du s n'est pas une faute, il s'agit non de négociants, mais d'une famille propriétaire du dolmen (Archives du Musée de Bretagne, Rennes).

(2) table: mot où l'on retrouve une racine préhistorique: "dol" ou "tol", "taol" en langue gaélique, à rapprocher de l'occitan "taoula", signifiant également table.

(3) Se reporter à G.A.R.A.: Dossier spécial "Bretagne" 1989, avec références bibliographiques.

(4) Exemple: Dolmen 1 de Panissière (Anduze); de la Citerne (Seynes); de Serre-Redon ou de Bolla (Bouquet); de Peira-Blanca à St Julien les Rosiers.

(5) G.A.R.A. A.T. " Activités et Travaux" 1987.

(6) G.A.R.A. A.T. 1983 ET 1997 (n°25)

(7) G.A.R.A. A.T. 1983

(8) G.A.R.A. A.T. 1990 (19è bull.(9) F. Niel

"Connaissance des Mégalithes" Robert Laffont 1976.

(10) G.A.R.A. A-T / 1991-92 (n°20)

(11) G.A.R.A. A-T 1984

(12) G.A.R.A. A-T 2000 (n°28)

(13) J.Abelanet "Les Roches gravées Nord Catalanes" Centre d'Etudes et de Préhistoire catalanes n°5 (1990)

(14) Voir "La France des Dolmens", ouvrage collectif, cité en référence à la fin.

(15) G.A.R.A. A et T 1983

(16) Recherches Numa

Bastide, musée cévenol de Pont Ravagers.

(17 et 18) G.A.R.A. A et T 1993 et 1997 n° 25

(19) Bernard Dedet et J. Gauthey : Nécropoles de Peyraube et Malausette (Soustelle, Gard)

(20) Coffres de Peyraube: B. Dedet et J. Gauthey "Documents d'Archéologie méridionale n°17"

(21) B. Dedet et J. Gauthey: Nécropoles de Peyraube et de Malausette (Voir références finales)

(22) G.A.R.A. A et T 2000 (n°28)

(23) Se reporter à la collection complète des bulletins A et T du G.A.R.A.

Références locales:

Elles sont notées au fur et à mesure en fin d'article par un numéro d'ordre.

A -T = Bulletin du G.A.R.A. (Groupe Alésien de Recherche Archéologique)

"Activités et Travaux" indiqué par année de parution.

Références plus générales:

Elles sont reportées ci-dessous.

M. Lorblanchet: Géographie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine des Cévennes méridionales et de leurs abords (Thèse, 1967)

F. Niel : Connaissance des mégalithes: Edit. Robert Laffont, Paris, 1976

J.M. Roger: "Le Temps des Dolmens" Collection Patrimoine Edit. Espace Sud Montpellier, 1992

J. Abelanet : Les roches gravées catalanes, n°5 du Centre

d'Etudes Catalanes Prades , 1990

X. Gutherz : Les dolmens en Languedoc-Roussillon, dans " Courrier Archéologique": Edit. A.R.A.L.O. 1988

B. Marc : Dolmens et menhirs du Languedoc. Archéologia 322 (1996)

J. Arnal (Dr): Les dolmens de l'Hérault. Paris P.U.F. 1963

B. Dedet et J. Gauthey: Nécropoles de Peyraube (Lamelouze) et de Malausette (Soustelle).

Documents d'Archéologie méridionale n° 17 (1994) etc...

Ph. Soulier: Ouvrage collectif: La France des Dolmens et des sépultures collectives. Edit. Errance (1998)

G.A.R.A. : Bulletins annuels : Activités et Travaux, depuis 1970.

Les Druides et la mort

suite et fin

Une série de découvertes d'éléments mobiliers permet d'appréhender l'importance de la problématique.

Nous avons déjà évoqué la pré-



Epée à garde anthropomorphe de Tesson (Charente-Maritime), 1er siècle avant J.C.

sence ,dans les tombes, de coutelas, de rasoirs, fabriqués avec des matériaux inhabituels, mais l'on dispose aussi d'un ensemble d'objets plus particuliers encore :

- Des épées à garde anthropomorphe, assez rares, en général de belle facture. Leur caractère singulier tient au dessin anthropomorphique de leur garde, parfois assez schématique (en X). Un emploi à des fins guerrières paraît incertain à

cause de leur taille, de leur décor, leur conférant une fragilité certaine. Ne sont-elles pas plus symboliques qu'efficaces, liées à la fonction de leur possesseur ? Leur datation couvre une grande partie de la période celte, depuis le VIe siècle jusqu'au premier siècle avant notre ère.

- D'objets n'ayant aucune référence dans notre culture ou dont l'usage est, d'évidence, différent de celui auquel nous les destinons. Il s'agit, par exemple, de séries de cuillères (rituelles ?) découvertes en France, en Irlande, en Cumbrie.

- Plus connus et apparemment moins énigmatiques : les torques. Certains sont exceptionnels : or très pur, travail d'orfèvrerie de haut niveau, inscriptions (Mailly-le-Camp). La qualité de l'or utilisé rappelle qu'il s'agit pour les Celtes de la " chair des dieux " et laisserait supposer un usage religieux.

- D'autres objets sont encore moins classables et leur utilisation reste très controversée :

- Herminette factice (Berre, VIe av.n.è.)

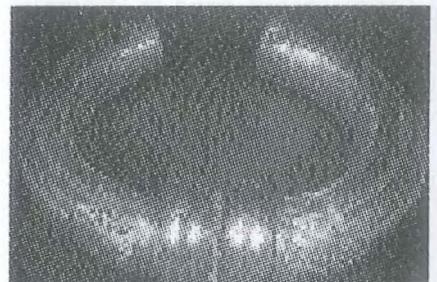
- Couronne de feuilles de laurier et de myrte (Bologne, IV-IIIe av.n.è.)

- Arbre votif de Manching (Bavière, IIIe av.n.è.)

- Trois " vases " coniques au travail soigné (Poitiers, Rhénanie, Bavière)

- Vaisselle d'or très pur (Danemark).

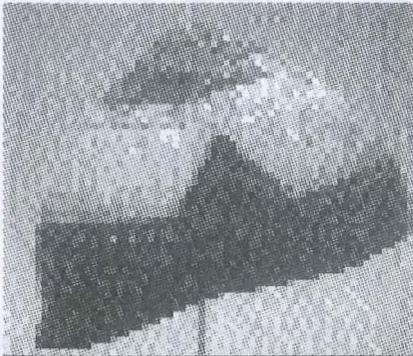
- Accordons une mention spéciale aux casques, de qualité exceptionnelle, découverts,



Torque de Mailly-le-Camp, II/le av n.è.

parfois dans un contexte différent (grottes), en France (Amfreville, Agris, Montlaures) en Roumanie (Ciurlesti), en Italie (Canosa di Puglia). Les

matériaux employés, or, corail, les motifs décoratifs, têtes coupées, triskèles, esses, ser-



Casque d'Amfreville (Eure), IVe siècle av.n.è.

ments, n'incitent pas à les voir comme des éléments fonctionnels, destinés à un usage guerrier. Il paraît surprenant de vouloir parer de ces attributs militaires des personnages que César signale exempts de guerre, mais n'oublions pas, cité par le même auteur, le chef Eduen Diviciacos dont, par ailleurs, la qualité de druide est rapportée. Leur non-participation aux combats était-elle stricte, excluait-elle les fonctions de chef de guerre... et l'équipement qui va avec ? Il est difficile de dissocier les Celtes, peuples combattants, des attributs guerriers.

- Une autre remarque pour un ustensile, fréquent dans certains types de tombes : le " chaudron " ou la situle.

Omniprésent dans la littérature religieuse des Celtes insulaires, ces objets portent aussi un témoignage exceptionnel sur la culture qui les a produits (Gundestrup).

En Irlande, le Dagda, divinité bienfaitrice, possède un " chaudron " magique. Cette marmite lui permet de dispenser une hospitalité infinie. En Irlande encore, au Pays de Galles, d'autres récipients possèdent aussi ce pouvoir bénéfique. On peut même y ressus-

citer les morts !

Utilisés au cours de banquets rituels, durant les funérailles ou les fêtes religieuses, ils pouvaient contenir des boissons alcoolisées sacrnalisées pour l'occasion : bière, hydromel, vin, mais aussi des "potions" aux vertus hallucinogènes.

Après cette promenade qui, de la bibliothèque nous a conduit au musée, on peut s'essayer à donner des druides une image un peu moins floue.

Origine géographique et sociale :

César, les faisait arriver de



" Chaudron " de Gundestrup (Danemark), IIe av

Bretagne, Camille Jullian les croyait originaires de Belgique, d'où ils seraient venus au IIe siècle av. notre ère. Pourtant, la présence de chefs religieux, dans l'ensemble du monde celtique, paraît difficilement contestable et ceci dès le Hallstatt. En Italie, en Allemagne, au Ve siècle, la plupart de leurs croyances sont déjà présentes. Ce qui, probablement, s'est mis en place au IIe siècle ce sont la hiérarchisation et la spécialisation des fonctions druidiques. (cf. César, Strabon etc....)

Probablement issus de l'aristocratie, ils purent, dans les premiers temps, assurer la double fonction de " princes " et de prêtres.

Nés dans des familles de haut lignage, riches et puissantes, ils



Le " dieu " de Bouray - pieds de cervidé, 1er av. - 1er après

possèdent les objets distinctifs de cette catégorie sociale. D'où la difficulté de distinguer la tombe d'un guerrier de haut rang de celle d'un prêtre. Peut-être faut-il considérer le manque de réalisme utilitaire de certains des mobiliers pour y trouver un commencement de piste.

Croyances et pratiques religieuses:

Sans entrer dans le détail leur religion initiale paraît posséder de sérieuses ressemblances avec le Chamanisme. Ce système religieux est bâti autour du chamane, prêtre magicien dont la fonction principale est d'entrer en communication avec les mondes des esprits et d'établir des " ponts " entre ces entités et les humains. Pour y parvenir le



Coiffure " feuille de gui ", pilier de Pfalzfeld, V-IVe av.

prêtre va utiliser l'extase et la transe. Provoqués artificiellement, ces états permettent au chamane de se déplacer, sous une forme animale, dans les univers inférieurs et supérieurs où vivent les esprits et les divinités.

C'est peut-être l'un des facteurs qui a déterminé la place occupée par le gui dans les religions celtes. Hypotenseur, il peut provoquer des altérations de l'état de conscience. Et ce n'est probablement pas par hasard qu'une analyse fine du contenu de la tombe de Hochdorf a révélé des traces de pollen de cannabis.

Les nombreuses représentations de personnages "hybrides", appelés le plus souvent "dieux", confirmeraient cette piste et donneraient un éclairage original à la spiritualité de



Accroupi de Roquepertuse (B. du R.), Ve av.

nos ancêtres. (" dieu " de Bouray, " dieu " d'Euffigneix, statuette de Reinheim, etc....)

Des femmes druides ?

Si pour les ordres néo-druidiques les fonctions de prêtre sont compatibles avec l'état de femme il ne faut pourtant pas en déduire, hâtivement, qu'il s'agit d'une tradition attestée. Dans les documents antiques la femme lorsqu'elle est évoquée

en liaison avec la croyance est qualifiée de magicienne. Tacite affirme que dans la culture celte la femme peut avoir les fonctions de chef de guerre. Peut-on envisager qu'elle ait pu y adjoindre un rôle de prêtresse? Qu'étaient réellement les fonctions de la Dame de Vix et de Boudicca, au I^{er} siècle de notre ère, en Bretagne ?

L'inscription du "Plomb du Larzac", bien que datant d'une époque plus récente, où les druides étaient interdits, ne concerne-t-elle pas ces prêtresses ?

Leur apparence :

Oubliées les tuniques de lin blanc, les tiaras dorées et tout le décorum qu'au cours de l'histoire on a prêté aux druides. Si l'on peut supposer des vêtements sacerdotaux, propres aux cérémonies, il est probable que leur vêture habituelle ait été celle des celtes de l'aristocratie. Tout au plus peut-on envisager une coiffure particulière, entre couronne et chapeau, ornée de deux feuilles de gui. Iconographie assez fréquente, présente aussi bien dans des petits éléments de décor métallique que dans des oeuvres monumentales, telle la statue de Glauberg. C'est le couvre chef en " oreilles de Mickey " du pilier de Pfalzfeld.

On peut les imaginer avec un vêtement proche de celui des représentations des "guerriers héroïsés" de la statuette celte (Roquepertuse, Entremont, etc....)

Le druide, personnage sans mystère, dont on pourra longuement décrire la vie et les missions ce n'est certes pas pour demain. Pourtant, ces dernières années, il a commencé, par-dessus les siècles, à nous tend-

re une main furtive et si les beaux jours des "romanciers de l'Histoire" ne sont pas révolus il ne sera plus possible de revenir aux sombres et terribles images de notre enfance. Pauvre Panoramix, le voilà définitivement condamné à n'être qu'un druide de " papier glacé ".

Jean-Claude Rivière

Bibliographie sommaire :

- BRUNAU J.L. (2000) - Les religions gauloises, Errance.
 CUNLIFF B. (2001) - Les Celtes, Errance.
 DELAMARRE X. (2001) - Dictionnaire de la langue gauloise, Errance.
 GREEN M. (2000) - Les druides, Errance.
 GUYONVARCH C.J. et LE ROUX F. (1986) - Les druides, Ouest-France.
 KRUTA V. (2000) - Les Celtes, histoire et dictionnaire, Robert Laffont.
 RIVIERE J.C. (2000) - Les Gaulois, dieux et pratiques religieuses, ISPM

Errata sur n° 7 :

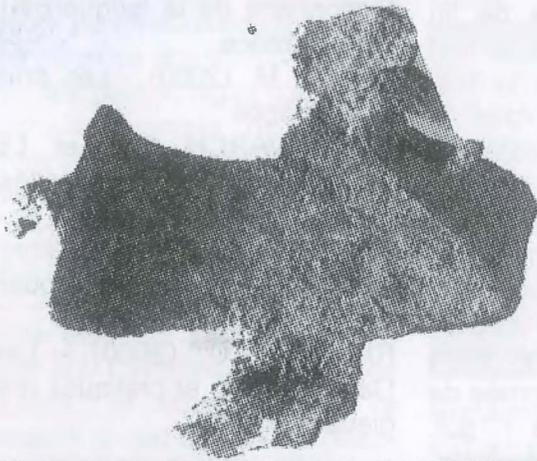
Page 32,
 première colonne, à la suite de " Pour PLINE.....dérivé de drus, le chêne en grec (δρῦς),

Page 33
 illustration colonne de gauche, lire : " Plomb du Larzac " defixiones " (1^{er} siècle de n. è.) "

Page 34
 illustration colonne de gauche, en haut, lire : " Calendrier de Coligny (II^e siècle de n. è.)

LE FER GALLO-ROMAIN DES CAUSSES

Dans le cadre des 13èmes Journées de l'Antiquité Languedoc Rousillon Provence, Alain Vernhet, chargé de recherche au C.N.R.S. a présenté le 16 mars dernier au Centre Culturel et de Loisirs du Vigan, une conférence sur "Le Fer chez les Rutènes". Nous lui avons demandé de bien vouloir nous traiter ce sujet pour nos fidèles



Hyposandale - Photo Alain Vernhet

lecteurs de Patrimoine 30, ce qu'il a accepté de faire spontanément. Nous reproduisons ici le texte qu'il nous a transmis.

L'utilisation antique des métaux nobles, comme l'or, l'argent ou le cuivre, et les toutes premières exploitations de leurs gisements régionaux ont fait l'objet de multiples et savantes études. Il n'en est pas de même pour le fer, ce parent pauvre de l'archéologie, mal conservé dans le sol et plus mal encore dans les réserves des musées. Et pourtant, au même titre que la terre cuite, le fer est un marqueur matériel privilégié de la civilisation gallo-romaine. Dans les Causse comme

ailleurs, les usages du fer varient au cours du temps selon la profusion ou la rareté du métal, selon le degré de maîtrise technologique et selon la dynamique de l'économie régionale.

Si le début de l'Age du Fer est traditionnellement daté de 750 environ avant J.C., il faut reconnaître que, dans les Causse, les objets de fer sont extrême-

ment rares au cours de cette période : des bracelets, des pointes de lance, une dizaine d'épées, les restes de quelques colliers (torques), fibules ou rasoirs et c'est bien tout. Régionalement, l'utilisation d'objets de fer ne

commence vraiment à être commune qu'au Ier siècle avant J.C., c'est-à-dire à l'extrême fin de l'Age du Fer et au début de la période gallo-romaine. Ce métal, longtemps réservé aux armes et aux nobles parures, se vulgarise alors dans tous les outils et objets quotidiens.

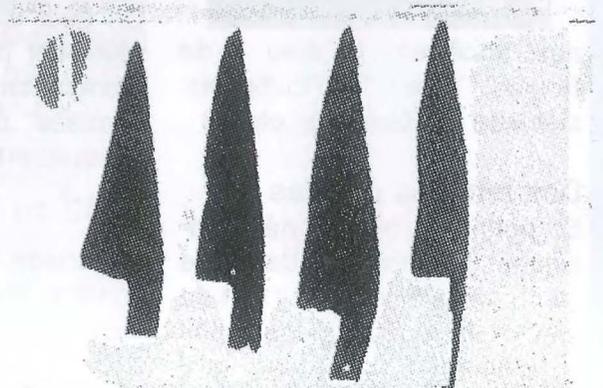
OBJETS ET OUTILS EN FER GALLO- ROMAINS

A l'époque gallo-romaine, le fer est encore utilisé dans

les Causse, pour confectionner quelques bijoux traditionnels : des bracelets ouverts, des boucles, des fibules et les classiques bagues de fer ornées de chatons en pâte de verre ou d'intailles en pierre rare, comme celle que portait au doigt Severa, la druidesse aux pouvoirs magiques de l'Hospitalet du Larzac, morte vers 100 de notre ère. Les armes de fer sont également rares : quelques pointes ou talons de javelot, des pointes de flèche et deux ou trois épées.

A l'inverse, le fer est omniprésent, dans les usages domestiques quotidiens, sous la forme de couteaux de cuisine, de canifs, de rasoirs, de stylets, alènes et aiguilles, de cruches, de lampes, de chaînes et entraves, de clous de souliers...

Pour la construction même des maisons, on les reconnaît dans les clous de charpente, les pitons, les crochets, les pattes ou tenons de fixation, dans les gonds, les serrures et les clés de portes ou encore dans les crémaillères des cheminées,



Couteaux de fer retrouvés dans les tombes masculines de la nécropole gallo-romaine de la Vayssière (l'Hospitalet de Larzac en Aveyron) Photo Alain Vernhet

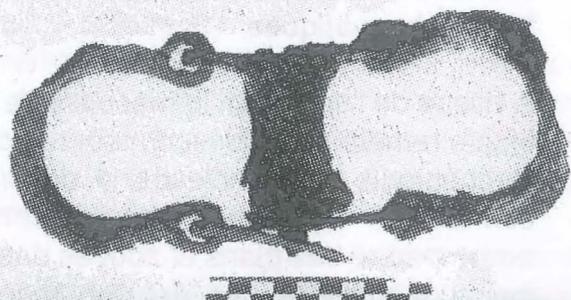
comme le très bel exemplaire à

doubles crochets et tiges torsadées qui fut découvert près d'un foyer domestique à la Graufesenque.

Le fer marque également avec éclat le développement subit et la progression technologique de multiples petits métiers : truelles des maçons, burins des tailleurs de pierres, scies et haches des bûcherons, compas des charpentiers, gouges, tarières, clous et cornières des menuisiers, stylets, mirettes ou estèques des potiers,

tout dans les niveaux du Bajocien - ont des formes de rognons lisses et noirs. Comme en Lorraine ou en Quercy, il suffisait de les cueillir pour alimenter de multiples exploitations artisanales où le minerai était réduit dans des bas-fourneaux. Pour la seule époque gallo-romaine,

ment leur production artisanale. Les quelques échantillons analysés montrent qu'il s'agit de fer



Entraise de fer - Coll. Hermet : La Graufesenque
Photo Louis Balsan

cercles de barriques des tonneliers, passe-bridés et hipposandales des charretiers et des muliers, forces des bergers et sonnailles de leurs bêtes, aiguillons des bouviers, serpettes, faux, faucilles et socs de charrues des cultivateurs... Et ces outils se retrouvent, avec la même abondance, à la ville comme à la campagne, chez les vivants comme auprès des morts, dans les installations industrielles de la Graufesenque comme dans les sépultures du relais routier de l'Hospitalet-du-Larzac.

UNE SIDERURGIE GALLO-ROMAINE SUR LES CAUSSES

Les sidérolithes épars à la surface des Causses - sur-

on compte une dizaine d'installations de ce type sur le Causse du Larzac ou dans les vallées périphériques, à la Reynelle, à Eygalières, à la Vayssière, à la mare de l'Hospitalet, à la Pezade, au Viala-du-Pas-de-Jaux, à la Graufesenque, à Rajolles, au Rajol ou au Roc (Millau).

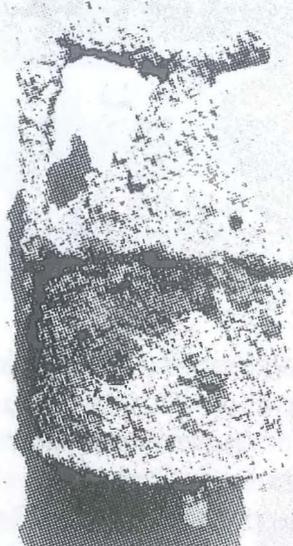
Les plus curieuses de ces installations sont celles où l'on utilisait des cavités naturelles avec cheminées d'aération pour activer la combustion, comme à la Reynelle ou à Eygalières. Mais, le plus souvent, il ne reste du bas-fourneau qu'une fosse sommairement aménagée, encore emplie de charbons et de scories. On y trouve des fragments de tuyères en terre cuite et de nombreuses "loupes" de métal provenant des coulées de fonte.

Le métal devait être ensuite affiné par martelage et transformé en objets ou en outils par des forgerons qui diffusaient locale-

ment leur production artisanale. Les quelques échantillons analysés montrent qu'il s'agit de fer

pratiquement pur, avec une faible teneur en carbone (de l'ordre de 0,05%). Malheureusement, aucune forge antique n'a pu être fouillée dans les Causses. Toutefois, une fosse de l'habitat gallo-romain de la Vayssière (l'Hospitalet-du-Larzac) rassemblait un amas d'outils usés ou cassés - une réserve de ferrailleur en somme - qui pourrait témoigner d'une activité de récupération du métal en vue de forger de nouveaux outils. Enfin on peut considérer comme un symbole la réutilisation locale d'épées militaires romaines : des menuisiers de la Vayssière, économes et sages, après avoir fait denteler un tranchant et recourbé légèrement la lame, en ont transformé deux en scies à bois.

Alain Vernhet



Cruche

Photo Alain Vernhet

Rappel de la loi en matière de fouilles archéologiques

La loi du 27 septembre 1941, toujours en vigueur, fait obligation à tout fouilleur, avant d'entreprendre un quelconque chantier, de posséder deux autorisations :

- a- Celle du propriétaire du site
- b- Celle du Préfet via la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Pour obtenir l'autorisation administrative, le demandeur est tenu de fournir au-delà de son identité les renseignements suivants :

Expérience archéologique :

Titres, diplômes, autorisations précédentes accordées et sites déjà fouillés.

Localisation très précise de l'intervention :

Carte IGN au 25000ème, plan cadastral.

Conservation du mobilier

Lieu et conditions.

Justification scientifique de l'intervention

Urgence ou caractère exceptionnel du site.

Quand l'autorisation de fouilles est accordée, l'intéressé se doit de respecter les articles qui suivent :

Article 2 : Prescriptions générales.

" Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglemen-

taires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés

RAPPEL DE LA LOI EN MATIERE DE PROSPECTION AVEC DES APPAREILS DE DETECTION D'OBJETS METALLIQUES

TITRE 1er - De l'autorisation d'utiliser des détecteurs de métaux.

" L'autorisation d'utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, prévue à la loi du 18 décembre 1989 est accordée, sur demande de l'intéressé, par arrêté du préfet de la région dans laquelle est situé le terrain à prospector.

La demande d'autorisation précise l'identité, les compétences et l'expérience de son auteur ainsi que la localisation, l'objectif scientifique et la durée des prospections à entreprendre.

Lorsque les prospections doivent être effectuées sur un terrain n'appartenant pas à l'auteur de la demande, ce dernier doit joindre à son dossier le consentement écrit du propriétaire du terrain et, s'il y a lieu, celui de tout autre ayant droit.

L'arrêté accordant l'autorisation fixe les conditions selon lesquelles les prospections devront être conduites.

Lorsque le titulaire d'une autorisation n'en respecte pas les prescriptions, le préfet de région prononce le retrait de l'autorisation. "

Il faut remarquer qu'il s'agit en la circonstance de l'utilisation d'un appareil à détecter et non pas à déterrer ou fouiller. Les prescriptions s'appliquent donc au repérage des objets et ne peuvent en aucune façon se substituer à une autorisation de fouilles obligatoire.

L'autorisation est ponctuelle, limitée dans le temps et dans l'espace.

L' "autorisation de fouilles " pris ici au sens général concerne en fait cinq types de prospections dont la prospection liée à la carte archéologique nationale, trois modes de sondages, dont le sondage programmé et le sondage urgent, et bien sûr la fouille programmée.

Il faut savoir que toute intervention dans la stratigraphie d'un sol est une destruction quasi définitive ;aussi les enregistrements successifs des couches archéologiques réclament la plus grande minutie.

Une fouille est un livre, donc chaque strate géologique et chaque couche archéologique en sont les pages sur lesquelles sont inscrits les "mots objets " ; les déplacer en perturbe ou en interdit la lecture, les extraire sans méthode c'est en déchirer les pages.

Roland SCIMIA
vice Président du G.A.R.A.

CHÂTEAU D'ALLEGRE

Un sondage qui a honoré ses promesses

Tout au long du mois de juillet 2001 et pour partie au mois d'août quelques membres du GARA ont participé à des sondages archéologiques sur le site du château d'Allègre.

Les opérations ont repris sur les mêmes secteurs que l'an passé à savoir : la chapelle et l'ensemble palatial érigés la première au nord du site, le second au sud en bordure de la falaise.

Dans la chapelle, l'objectif était de trouver le sol de la nef ainsi que l'entrée du bâtiment ; de mettre totalement au jour le foyer à demi découvert en 2000 et de confirmer l'usage d'une ouverture basse pratiquée dans le mur ouest.

Dans l'ensemble palatial la poursuite du dégagement de la tour principale s'imposait d'autant qu'une salle basse voûtée avait été en partie désobstruée. A l'ouest de cette tour une salle restait à demi sondée, il convenait d'en achever la mise au net.

LA CHAPELLE

Le bâtiment ayant souffert des rigueurs de l'hiver, une intervention pour mise en sécurité, en consolidant les arasements s'avéra nécessaire avant l'arrivée des fouilleurs. Ceci eut pour avantage de découvrir, cachée sous les sédiments et la végétation, à la partie sommitale de l'arc de l'abside, une ouverture tronquée dont l'office à l'origine était de laisser péné-

trer un rai de lumière dans la nef.

Le sondage a porté uniquement sur la moitié ouest de la nef. Ce secteur débarrassé des blocs et moellons provenant de l'effondrement de la voûte ne nous a pas apporté dans l'immédiat d'indices probants sur le niveau de sol d'occupation.

La décision fut prise de s'attacher au désencombrement de l'importante brèche ouverte dans le mur sud et colmatée par les moellons du mur de la voûte et la terre.

Rappelons que ce mur est construit ainsi que la voûte avec des moellons équarris, irréguliers, en opus incertum et scellés au mortier de chaux.

Dans la brèche parmi les moellons bloqués par le sédiment en des positions anarchiques, quelques blocs plans, reposaient à plat, disposés en "escalier". Les plus hauts situés au droit de la façade.

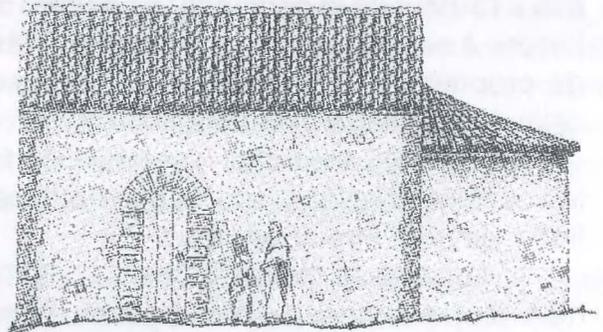
Une fois tous ces éléments déposés, d'autres moellons bien taillés dans un calcaire coquillier apparaissent. Le seuil d'entrée était atteint.

Ce sont des blocs parallélépi-

pédiques aux faces bien dressées. L'un d'eux posé longitudinalement et aligné sur la façade du mur, marque le seuil proprement dit. Il est encadré de blocs posés verticalement, ce sont les bases des jambages et leurs feuillures. Deux autres blocs posés transversalement délimitent l'embrasure de la porte.

Cet appareillage auquel s'ajoutent des dalles larges et plates descendant à l'intérieur de l'édifice permet à Sophie ASPORD de concevoir une porte dans le style architectural de l'époque.

La mise au jour des dalles



CASTRUM D'ALLEGRE.
Chapelle : hypothèse de reconstruction
Charpente et tuiles

S. ASPORD - ASPORD (B.A.F. - S.R.C. 2001)

d'embranchement apporte une indication intéressante sur le niveau de sol de la nef.

Celui-ci atteint, on remarque dans le mur nord, face à l'entrée, en partie basse, une ouverture, sorte de conduit d'aération identique à celui déjà observé dans le mur ouest. On constate toutefois,

que manquent : l'appui, les jambages, le linteau, c'est un détail qui à son importance. Les claveaux de l'arc qui chapeautaient la porte, les jambages qui l'encadraient sont absents eux aussi. L'ensemble

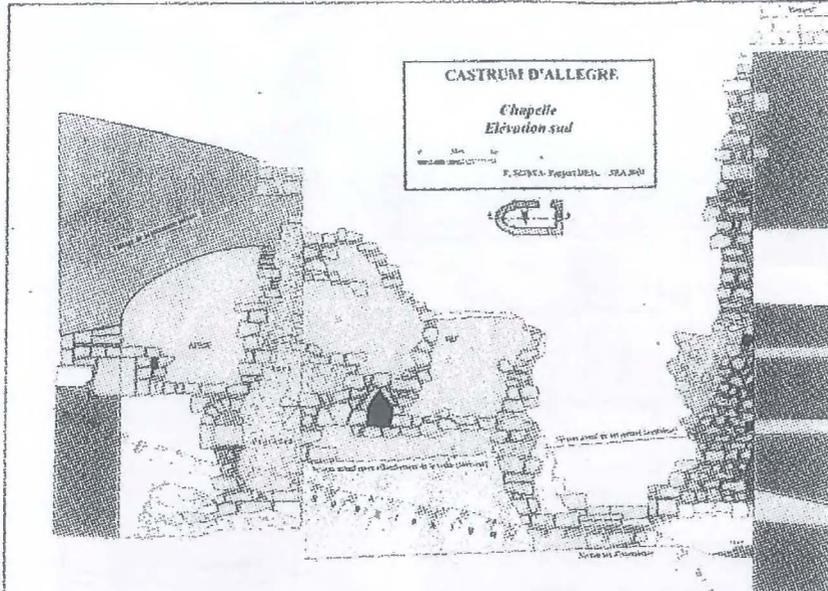
Accolé au mur ouest, le foyer aujourd'hui totalement dégagé s'étend sur 1,50m de long et 0,60m de large.

Au sommet de cette structure de combustion, on note la présence d'une lentille de chaux et

était-il destiné ?

Ce secteur a livré jusqu'à présent un matériel varié en poterie vernissée dont des rebords, des anses, des fonds. La poterie noire en petite quantité se situe à la base du sondage. Ajoutons à cela quelques clous en fer, deux pièces de monnaie, quelques ossements de bovidés.

Il semblerait que la Chapelle aurait été occupée à partir du XIIème siècle pour devenir au XVIème siècle un lieu de stockage. D'après les anciens, elle aurait encore servi de porcherie au début du XXème siècle. Il reste encore à vider la seconde moitié de la nef, mais les résultats déjà obtenus permettent d'envisager une restauration éventuelle de ce petit édifice.



du mobilier recueilli sur le site est également pauvre.

De toute évidence, le besoin de récupération a joué à plein. La mise en place d'un ou deux escaliers rudimentaires, cités plus haut ont pu aider au déménagement des " choses " récupérables.

Mais il est un autre aspect des lieux qui justifierait cet aménagement c'est sa réoccupation après son abandon, en tant qu'édifice religieux.

En effet, si nous n'avons trouvé aucun dallage, nous avons observé que le sédiment sur lequel nous marchions, est charbonné sur la moitié de la surface dégagée, pour une puissance de 7 cm. Plusieurs morceaux de charbon ont également été ramassés. On est enclin à penser que l'édifice a servi de lieu de stockage. L'humidité, les eaux de ruissellement, de pluie ont imbibé le sol de poussier.

de cailloutis qui pourrait résulter de l'effondrement du mortier jointoyant les moellons du mur ou d'un rejet. C'est une croûte épaisse de 7 cm.

Le dépôt cendreux atteint la même puissance alors que la terre rubéfiée accuse une épaisseur maximum de 9 cm. C'est le signe d'une combustion forte. A l'exception de quelques granules de charbon il n'a pas été trouvé de charbon de bois permettant de supposer des allumages successifs.

Peu de matériel archéologique avoisinait le foyer. On a relevé deux tessons de poterie noire, peut être " pégau " et quelques petits os d'animaux qui ne peuvent être qualifiés de restes alimentaires.

Par contre bien en évidence, un moellon de calcaire, de forme pyramidale, dont la base la plus large est profondément creusée. Il repose sur le bord sud du foyer. A quel usage

L'ENSEMBLE PALATIAL

Edifice imposant situé au plus haut point en bordure de falaise, au sud, face au Mont Bouquet, il atteint une hauteur de 14 mètres et comprend environ 15 pièces.

La construction s'est échelonnée du XIème au XIVème siècle, seuls deux secteurs ont été étudiés : les secteurs B et D.

SECTEUR D

Située au sud-ouest une salle de stockage délimitée par des fondations du XIème siècle au nord, à l'est et à l'ouest, offre la particularité d'avoir amplement entaillé le substrat rocheux sur trois côtés. Ainsi ont été obtenus un sol relativement plan et sub-horizontale et des replats

pour emmarchements ou assises de menuiseries.

Dans cette salle l'effondrement de la toiture et l'éboulement des murs étaient très nettement perceptibles.

Cette pratique de décaissement du rocher se remarque également dans les salles de réserves du château de Montalet et dans les caves des habitations des villages environnants.

SECTEUR B

Dans ce secteur nous en étions restés l'an passé au déblaiement d'un couloir donnant accès à une salle voûtée ou salle basse.

On accède à cette tour au niveau du rez-de-chaussée. Les corbeaux enclavés dans le mur Est et les trous de boulins dans le mur Ouest sur lesquels reposaient les solives du plancher sont toujours visibles.

Face à l'entrée, contre le mur Est, une trémie aménagée dans le plancher donnait accès au niveau inférieur du sous-sol. En longeant le mur est, sous le niveau du plancher on gagne le mur sud de la Tour où est pratiquée une ouverture donnant sur l'à-pic de la falaise. Alors, qu'à main droite, on peut pénétrer dans la salle basse voûtée.

A ce point bas on est à peu près à 4 mètres sous le plancher du rez-de-chaussée.

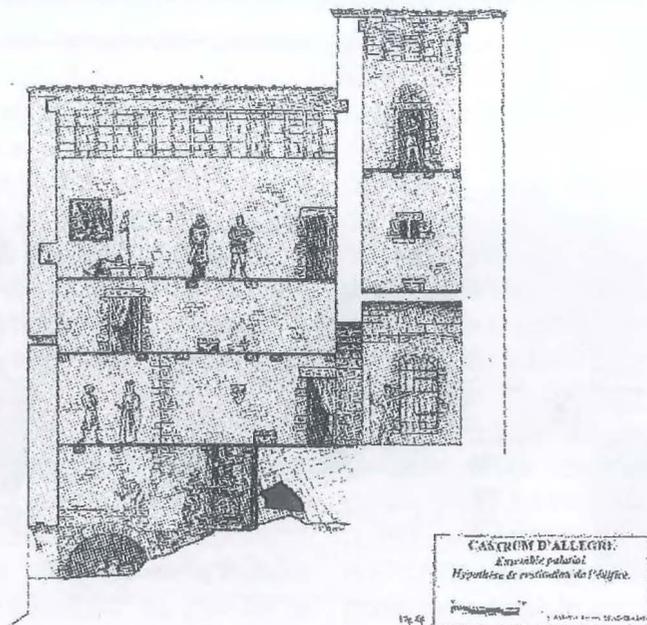
Sur la salle basse a été coulée une dalle, soit à 2 mètres sous le plancher, avec une légère déclivité nord est. Cette dalle est ceinturée avec : au sud le mur de la tour, à l'est et au nord par deux murets d'une hauteur actuelle de 20cm environ, la bordure ouest reste invisible hors du périmètre de sondage.

Ce bassin, en fait (2,88x2,00), est soigneusement enduit, aussi bien dalles que remontrées, l'étanchéité a été de toute évidence recherchée.

Dans le muret nord, au point le

paisseur de celle-ci pour accéder à l'intérieur de la salle basse.

Dans la paroi du rocher servant d'assise au mur ouest, une petite cavité naturelle de



plus bas de la déclivité du bassin, un exutoire le traverse surplombant un second bassin semi-circulaire (diamètre 1,40m). Là encore le même soin est apporté à l'étanchéité de la construction.

Entre cette salle basse qui s'accote au mur sud de la tour et peut-être mur nord du sous-sol on s'attendrait à un vaste espace. Il n'en est rien, le rocher est là présent, mais les occupants des lieux l'ont façonné à leurs besoins. C'est ici quelques marches pour atteindre la salle basse, c'est là un replat pour aborder le petit bassin, c'est plus loin trois marches pour accéder au grand bassin, c'est au milieu un évitement suffisant pour y installer un éventuel pressoir.

A l'extrémité nord-ouest de la voûte une ouverture de 29 cm de large est réservée dans l'é-

2m3 environ d'où fut sorti nombre de tessons, a certainement été utilisée à l'époque médiévale.

Aux abords du petit bassin a été trouvé un magnifique mortier pilon de 24 cm de haut avec deux préhensions opposées.

Enfin si l'on avoue avoir récolté deux noyaux d'olives (même si deux hirondelles ne font toujours pas le printemps) on peut quand même dire que ce "complexe" rassemble les structures essentielles d'une huilerie artisanale.

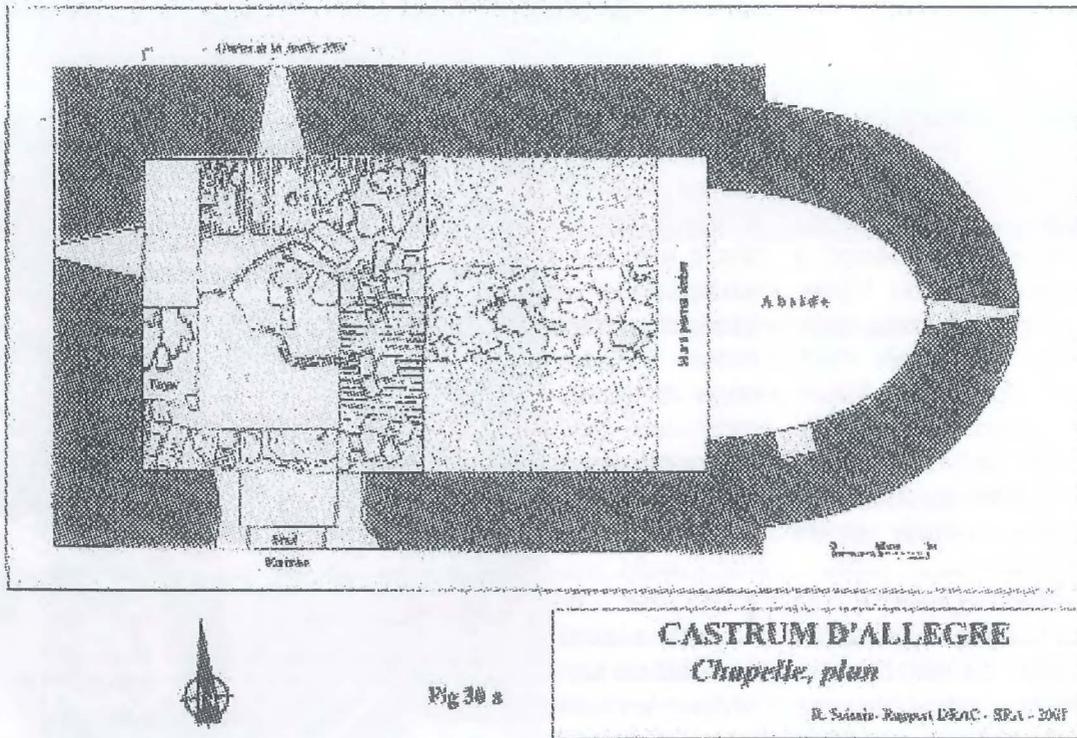
Comment peut-on ne pas imaginer. ?.....

Les olives cueillies au pied de la falaise et alentours accèdent au niveau de la salle basse par la porte pratiquée dans le mur Sud (escaliers, treuils ou autres, des stigmates d'aménagements subsistent encore sur la roche).

Entreposées dans la salle basse elles y perdent leur eau. Broyées dans le ou les mortiers pilons elles rejoignent ensuite les scourtins d'où l'huile s'écoulant du pressoir remplit les cruches qui sont vidées dans le grand bassin.

objets métalliques, plus de 100 fragments de verre, plus de 1000 ossements d'animaux. Les tessons de poterie noire (plus ancienne) se trouvent principalement dans la salle basse (75%) alors qu'aux abords des bassins c'est la

de sol de l'édifice mais pas forcément son aspect d'origine, on observe par contre un souci d'assainissement. La composition des toitures, le nombre des ouvertures et une bonne image de l'entrée sont aujourd'hui appréhendés.



CASTRUM D'ALLEGRE
Chapelle, plan
 H. Scimia - Rapport DRAC - SRA - 2001

L'exutoire est fermé peut-être avec un vieux sac de toile, on verse l'eau réservée dans la cavité rocheuse.

L'huile remontée à la surface est écopée laissant au fond les déchets. La nappe d'huile devenue trop mince, l'exutoire est débouché, et l'on écope à nouveau dans le petit bassin.

Les jarres, pleines d'huile et bouchées sont introduites par l'avaloir de la voûte à l'attention du préposé au stockage.

MOBILIER

Ce site exceptionnel de l'ensemble palatial a fourni près de 2500 tessons, plus de 100

poterie vernissée qui l'emporte avec 82 %. Ces poteries s'apparentent aux productions de St Gilles, St Quentin la Poterie, St Victor des Oules.

On a remarqué plus particulièrement : trois pièces de monnaie (à l'étude) une paire de ciseaux (couturière ?) un ciseau de taille (pierre ?) une clef, un système de verrouillage(?) Des boucles de ceintures, des anneaux, des clous, un battant de sonnaille (os).

CONCLUSION

Les résultats des sondages effectués dans la Chapelle ont permis de retrouver le niveau

Une restauration est envisageable :

Quant à l'ensemble palatial, site remarquable, l'effondrement des murs que l'on pourrait déplorer a joué en notre faveur puisqu'il a contribué à sauvegarder l'essentiel de l'architecture de l'huilerie. La chronologie relative des bâtiments s'est affinée pour réaliser des sauvegardes et restitutions les plus proches possibles des bâtis originaux et apporter des réponses quant aux fonctions de chaque espace.

S. ASPORD - R. SCIMIA

LES GRANDS MARINS DU PAYS VIGANAIS

AVANT-PROPOS

Au mois d'avril 1999, André Couanon présenta une exposition sur "Les grands marins du Pays Viganais, ayant servi dans la marine du XVIIIème au XIXème siècle", à la Maison de Pays du Vigan. Jean-Louis Sciacca, maquettiste de renom et Daniel Pijot, photographe viganais participèrent à cette exposition, avec le concours de la municipalité locale, de l'Office de Tourisme et du Centre Culturel et de Loisirs "Le Bourilhou".

André Couanon, grâce à ses recherches historiques et après avoir consulté de nombreuses archives a pu découvrir une douzaine de marins célèbres, pour la plupart natifs du Pays Viganais ou ayant un lien avec Le Vigan: il réalisa ainsi un travail solide et très documenté, qu'il était indispensable de publier un jour et de dévoiler à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre passé et de notre patrimoine.

Comme nous l'a déclaré notre historien local, "Cette lignée de marins cévenols durant plus d'un siècle s'illustra sur les mers du Levant et du Ponant. Ces officiers de marine inconnus de la plupart de nos concitoyens ont livré de durs combats et ont pour quelques uns participé à la libération de la grande nation américaine."

Aussi quand lui ai-je demandé de bien vouloir faire paraître

son travail dans notre revue, il a tout de suite accepté. C'est un honneur qu'il nous fait. Etant donné la longueur de ce document exceptionnel et exclusif dans notre revue, nous le publions en plusieurs parties.

P.V.

Le but de cette exposition était de sensibiliser les habitants de la ville du Vigan, en plein pays des montagnes cévenoles, à l'intérêt que leurs aïeux ont porté, à la marine Royale à cette époque.

C'est toute une série de circonstances qui m'ont amené à faire des recherches sur les marins viganais. Durant deux ans, j'ai consulté les archives nationales de France, puis les archives nationales de la marine à Vincennes et celles du port de Toulon et de Nîmes. J'ai pu mettre au jour une dizaine d'états de service des principaux marins natifs du Vigan. Les premiers en date faisaient par-



L'Hermione le vaisseau du Marquis de Lafayette qui participa à la campagne d'Amérique. Maquette de J.L. Sciacca. Photo D. Pijot.

tie de la famille d'Assas. Ensuite les Dortet de Tessan, le Vicomte de Ginestou et des jeunes gens sortis de la paysannerie locale ayant servi à la fois sur terre et sur mer. Pourquoi, dans un pays dont la vocation première n'est pas d'embrasser la carrière maritime, se sont-ils trouvés embarqués sur les vaisseaux de la marine de l'époque?

Un peu d'histoire s'impose pour bien comprendre dans quel état d'esprit se trouvait la jeunesse au milieu du XVIIIème siècle. Au début de ce siècle, la



Au cours de l'inauguration du 3 Avril 1999. De gauche à droite : J.L. Sciacca, le capitaine de Frégate Charon, Daniel Pijot le photographe et André Couanon historien de la marine et auteur de l'article - Photo Pierre Valette

Régence puis Louis XV s'étaient désintéressés de notre marine qui avait pourtant lutté à armes égales avec les flottes britanniques. Le temps de Richelieu puis de Colbert et des grands amiraux Duquesne, Tourville était passé. Louis XV et ses conseillers se focalisèrent sur des guerres terrestres qui tournèrent au désastre pour la France. La stupide guerre de Sept ans avait vu nos possessions d'outre-mer tomber sous la tutelle des Anglais. Le traité de Paris en 1763 surprit même la cour de Versailles. Heureusement Madame de Pompadour présenta au roi le duc de Choiseul. Louis XV le nomma ministre. Immédiatement, Choiseul lança un emprunt dans toutes les régions de France. Ce furent les états du Languedoc qui entreprirent les premiers la construction d'un grand vaisseau de 74 canons "L'Arlésienne". Toutes les autres régions imitèrent cette province. Ainsi la renaissance de notre marine de guerre suscita des vocations nouvelles. Des cadets de grande et petite noblesse ainsi que des paysans prirent le chemin du port le plus proche. Les Viganais s'enrôlèrent sur ces

beaux navires basés à Toulon. La France pouvait donc rivaliser avec la marine de sa majesté le roi d'Angleterre. La bataille navale d'Ouessant vit la victoire de l'amiral d'Orvilliers sur l'amiral anglais Kepez. Elle permit aux français d'aller prêter main-forte aux "insurgeants" des Etats d'Amérique. Mais il fallait trouver des ports susceptibles de permettre le débarquement des troupes et du matériel. L'île de la Grenade située dans la mer des Caraïbes fut la première possession anglaise à capituler. L'amiral d'Estaing qui commandait l'escadre française put débarquer quatre mille officiers et soldats. La prise de cette île permit à d'autres contingents venus de France de compléter ce premier convoi de troupes. La Fayette put donc obtenir la victoire finale.

Durant cette période notre marine participa à des combats navals très intenses où notre David d'Assas se distingua, car étant embarqué sur le vaisseau "Le Scipion" il se trouva face à face avec deux navires anglais: Le London et le Forbay. Le commandant du Scipion étant blessé, c'est David qui réussit à mettre hors de combat ces deux adversaires.

Après cette victoire, David fut promu Capitaine de Vaisseau.

LES MARINS DU VIGAN

Les douze marins du Pays Viganais (la plupart nés au Vigan ou qui ont un lien avec le Pays Viganais) sont les suivants:

- Les d'Assas de Montdardier: Louis Claude: 1741 - 1784
- David :1743 - 1796
- Jean-François : 1760 -1850
- Francois-Clément : 1769 - 1850
- Les Dortet de Tessan
- Etienne : 1762 - 1811
- Charles Claude : 1799 - 1845
- Louis Urbain : 1804 - 1879
- Jean François de Ginestou : 1766 - 1790
- Jean Lausseles : 1752 - 1819
- François Romain Portalez : 1774 - ?
- Paul-Gabriel Auphan : 1894 - ?
- David Jean Anthouard : 1826 - 1905

LOUIS CLAUDE D'ASSAS de MONTDARDIER

Louis Claude d'Assas de Montdardier, après être rentré très tôt dans la Marine en 1757, suivit ses études avec brio dans des écoles réservées aux jeunes gens de grande et petite

noblesse. Les nombreux embarquements qu'il effectua sur des navires, permettaient aux élèves officiers de parfaire leur apprentissage. En général leurs missions étaient de courtes durées et ne dépassaient guère les côtes de Provence et de Corse.

C'est sur le vaisseau "Le Fantasque" qu'il fit la mission la plus importante de sa carrière. Ce bâtiment de guerre faisait partie d'une escadre qui transportait des troupes de garnison pour l'île de Minorque.

Après le débarquement de ces contingents, il assura l'escorte des navires marchands qui revenaient vers Marseille. Durant le retour, les vaisseaux de guerre de sa majesté durent faire une chasse aux corsaires et pirates barbaresques qui infestaient les côtes espagnoles.

"Le Fantasque" et la frégate "Le Fier" furent détachés de l'escadre pour aller au port d'Alger afin de rencontrer le Bey Ali pour qu'il mette fin aux agissements de ces navires corsaires contre notre Marine et nos navires marchands.

Au retour de cette campagne Louis Claude fut promu Enseigne de Vaisseau.

Cet officier étant très doué pour toutes les sciences de la Marine, passa une partie de son service, comme Maître enseignant pour la formation des jeunes officiers de Marine.

Selon les archives nationales de la Marine, on sait qu'il est né au Vigan en 1741. Garde Marine à Toulon en 1757, il devint Enseigne de Vaisseau en 1765. Il gravit les échelons successivement de Sous-Brigadier puis d'Enseigne des Gardes Marine. En 1777, il fut nommé Lieutenant de Vaisseau puis Chef de Brigade des Gardes

Marine. Chevalier de St Louis, il fut retiré du service, à cause de sa santé avec la commission de Capitaine de Vaisseau en 1782. Il navigua sur onze bâtiments de 1757 à 1776.

VICOMTE DAVID d'ASSAS de MONDARDIER

Major de Vaisseau et Chevalier de l'Ordre de St Louis, le vicomte David d'Assas de Montdardier est né au Vigan, le 9 octobre 1743, à l'Hôtel d'Assas. Il est le troisième fils de Claude d'Assas et d'Anne de Saubert-Larey. C'est le frère cadet de Louis-Claude qui - comme lui - a choisi de servir dans la Marine Royale Française.

Il entre dans la marine à l'âge de 15 ans comme garde de marine à Toulon. A la sortie de l'école, il embarque sur le vaisseau "Le Fier" qui fit campagne près d'une année sur les côtes d'Afrique.

- Il embarque de nouveau sur les frégates "Rencontres" et "Pléiade" jusqu'en 1764.

- De 1764 au 30 avril 1766, il est "garde du Pavillon" afin d'achever ses études navales.

- Puis à nouveau, David embarque sur plusieurs vaisseaux:

- Le chebec "Le Singe" en 1768.

- La frégate "La Mignonne", de 1768 à octobre 1771. C'est sur cette frégate qu'il est promu Enseigne de Vaisseau.

- Il embarque ensuite sur "La Sultane" en 1772, "l'Alcmène" en 1774, puis à nouveau sur "La Mignonne" de 1776 à 1778.

Ces embarquements, généralement de courte durée, avaient pour mission de combattre les bâtiments barbaresques qui infestaient la

Méditerranée, causant de nombreux préjudices à notre marine marchande dont les bateaux étaient coulés, les équipages rançonnés et réduits à l'esclavage.

Après toutes ces expéditions plus particulièrement sur les côtes marocaines, David est promu Lieutenant de Vaisseau.

Campagne d'Amérique

Embarqué sur le vaisseau "La Bourgogne", sous les ordres de l'Amiral d'Estaing, il participe à la prise des îles Saint Vincent et de la Grenade, ce qui permet au corps expéditionnaire français composé de 3000 soldats de renforcer notre présence dans ces îles sous le vent.

L'Amiral d'Estaing se présente alors avec son escadre devant New York, puis il décide d'attaquer Newport, en liaison avec les mille hommes du Général Sullivan. Il réussit cette opération mais, ses vaisseaux ayant subi beaucoup de dégâts, il est contraint de revenir vers les Antilles afin de se faire réparer. L'Amiral d'Estaing est alors remplacé par l'Amiral de Grasse. Celui-ci engage de rudes combats pour la conquête de Chesapeake, en Virginie et est victorieux. Cette victoire va ainsi permettre aux forces terrestres franco-américaines de Washington, La Fayette et Rochambeau, de contraindre à la reddition le 19 octobre 1781, la garnison anglaise du général Cornwallis retranchée à Yorktown, en Virginie.

Très humiliés les Anglais préparent en secret une attaque surprise contre les escadres "de Grasse".

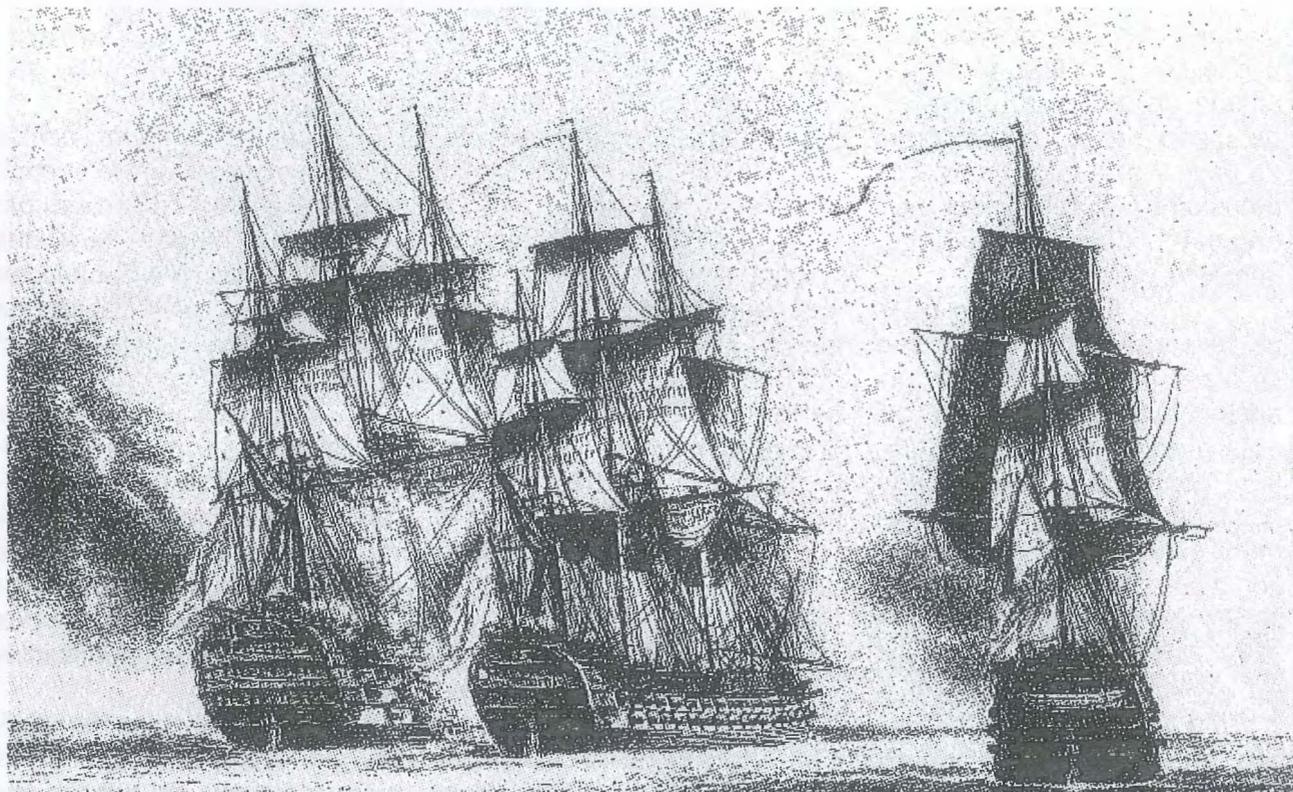
Pendant cette courte accalmie notre ami David, embarqué sur "Le Scipion" de 80 canons, se prépare à mettre

à mal la formidable machine de guerre anglaise. C'est alors la terrible bataille des Saintes: des centaines de navires s'opposent et sont face à face, les éléments atmosphériques sont déchaînés. Pourtant, le combat commence, au début indécis, mais les Anglais, meilleurs manœuvriers, dominent le com-

bat. Une partie de la voilure n'est plus opérante. David vire alors de bord afin de se mettre sous le vent de l'ennemi et peut ainsi porter des coups redoutables aux deux navires anglais le "London" de 98 canons et le "Forbay" de 74 canons. Devant tant d'audace, les

David d'Assas, mentionne tous les faits d'armes, soit en Amérique, soit sur les côtes d'Afrique, de cet officier hors pair qui marqua de son empreinte les jeunes officiers qui allaient lui succéder. David se retire à St Domingue, où il meurt en 1796.

(à suivre)



Le vaisseau de 74 canons "Le Scipion", entre les deux vaisseaux anglais : le "London" et le "Forbay".

bat et malgré l'ardeur des Français l'adversaire reste maître de la situation. L'Amiral de Grasse est battu, les Anglais savourent leur victoire et retournent à leur port d'attache pavillon haut.

Durant ce combat douloureux qui eut lieu le 17 octobre 1782, David d'Assas, bien que blessé, doit remplacer son commandant hors de combat. Il prend alors le commandement du Scipion. Ce jeune officier monte alors sur la passerelle, donne des ordres précis à tout son équipage et galvanise ses hommes malgré la pluie de boulets de canon qui balaie le

deux navires anglais cessent le combat et disparaissent à l'horizon.

A la suite de ce combat, David d'Assas prend le commandement de la Frégate "Cérès", puis de la "Séduisante" et enfin de la gabarre "La Chèvre", en 1786-87.

Nommé Major de Vaisseau, il décide alors de prendre sa retraite. L'amirauté générale de la Marine lui fait parvenir une attestation de loyaux services rendus à la France durant 29 années. L'Amiral de Vaudreuil, délégué du ministre de la Marine de Louis XVI qui avait bien connu

André COUANON

Les Cabanes du Sommierois



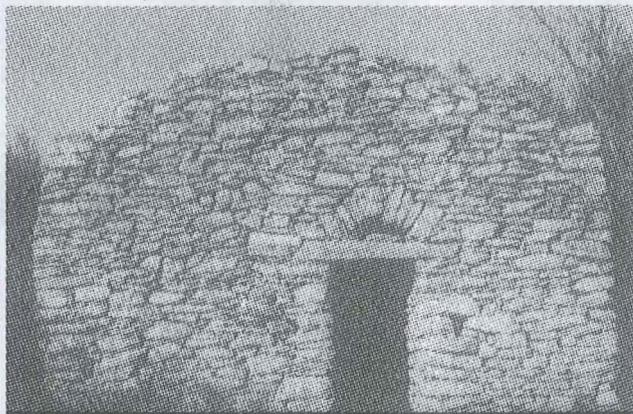
Cabane d'épierrement ordinaire - coll. Aubais

Le dernier bulletin municipal (mars 2002) d'Aubais met à la une de couverture un florilège photographique de son parc d'habitats de pierre sèche, accompagné en page 2 d'un texte relatif à ce patrimoine culturel, mineur mais original, "dégradé, éventré, démonté...effondré".

Il est heureux qu'une telle redécouverte alarmée se fasse jour, plus de huit ans après l'initiative heureuse qui nous avait conduit à la restauration complète d'une cabane communale, à son recensement exhaustif et à la publication d'une plaquette en homma-

de la zone des garrigues du Bas-Languedoc. Il s'agit du style du Sommierois-Vaunage où les terroirs d'Aubais, Villevieille, Souvignargues, Aujargues ou Congénies comptent dans cette zone des spécimens emblématiques.

Ce style architectural se distingue par un plan de base extérieur carré ou quadrangulaire. La cabane, d'après ce plan, est constituée de deux parties en élévation bien distinctes: un cube de 5 à 6 mètres de côté sur 3 mètres de hauteur, surmonté d'une tourelle centrale cylindrique ou obusoïde plus ou moins tronquée.



Cabane à arc de décharge cintré de voussoirs - Noter l'emplacement excentré de l'ouverture - Coll. "La pierre sèche" Aubais

ge à cet habitat dans laquelle ces méfaits étaient amplement dénoncés.

Le style Sommierois - Vaunage

En effet, les cabanes d'Aubais sont, pour la plupart, tout à fait représentatives de l'un des 4 grands styles régionaux (1) de construction en pierre essuyte(2) spécifiques

Boissier, quartier Garrigue Plane à Aubais. cf photo.). Dôme et linteau sont les éléments singularisant ces constructions élaborées. Cependant on retrouve les mêmes caractéristiques de ce dernier sur des bâtisses plus rudimentaires.

Dans les deux types de construction, il peut y avoir concordance ou différence radi-

cale entre les plans extérieur ou intérieur, celui-ci pouvant présenter une forme quadrangulaire, circulaire, ovoïdale ou tout autre figure géométrique.

Les bordures de l'édifice cubique et de la tourelle sommitale peuvent être renforcées par une ou deux rangées de lauzes clavées de chant (cabane de l'Arabe à Villevieille, cabane de Malet à Souvignargues. cf photos.).

Rarissimes - ou même inexistantes - sont les ouvertures secondaires qui affaibliraient l'ensemble de la structure: seulement une ou parfois deux meurtrières donnent sur l'extérieur, une ou deux niches s'inscrivent dans les parois intérieures.

L'encorbellement ne souffre pas d'exception, le dôme plein s'élevant au-dessus de celui-ci contribue plus encore à la solidité de l'ensemble bâti.

L'origine socio-juridique des cabanes du Sommierois

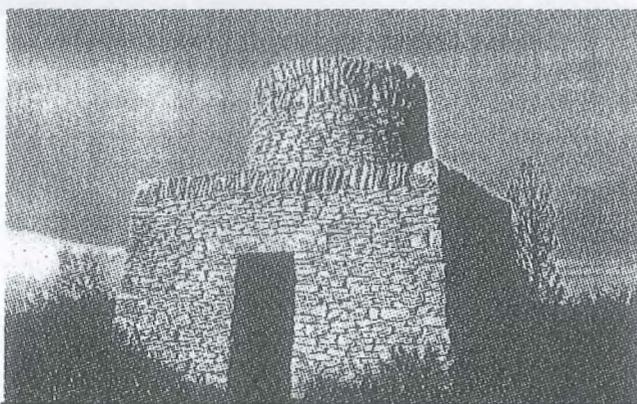
Il ne faut cependant pas s'imaginer que l'ensemble des 108 cabanes d'Aubais, des 101 capitelles de Villevieille ou des 59 habitats d'Aujargues soit construit sur le même modèle architectural que nous qualifierons de sophistiqué. La généralité des constructions est faite d'habitats rustiques, de petite taille, fabriqués le plus souvent à la hâte par les bergers ou, de façon plus élaborée par les défricheurs de garrigue lors du partage des biens nationaux à



Cabane à dôme tronconique déjeté - Coll. Aubais

la fin du XVIIIème siècle, dont les plus pauvres se sont partagés les miettes les moins fertiles.

D'une façon générale, cet habitat a représenté l'appropriation, l'accès à la propriété foncière, le passage du statut de servage du brassier à celui de possédant, même si la possession de cette propriété n'était représentée que par un champ



Le style Sommierois - Vaunage La cabane de Malel à Souvignargues

de cailloux exigu.

Nécessité et fierté mêlées, on se devait - à tout prix - de rendre fertiles et productifs ces espaces ingrats dans un même souci paysan

d'inscrire dans le paysage leur bornage intangible.

D'où l'épierrement, l'élévation des murets ou des murailles de clôture et/ou de soutènement, et la construction annexe de l'habitat de cabanes qui permet judicieusement d'utiliser le matériau stérile foisonnant et par trop abondant de la rompude(3).

Cet habitat sommaire est, dans la majorité des cas, l'œuvre du paysan - défricheur lui même et la grande diversité d'exécution s'exprime par la taille, l'aspect de la minutie du façonnement qui dépendent des seules capacités du maître de l'ouvrage, lequel fait rarement appel à un spécialiste.

Qu'en est-il à Aubais?

Le paysage des terroirs cadastraux, à Aubais en particulier, traduit ce cloisonnement de l'espace par des murs ou murets de toutes dimensions en hauteur ou épaisseur et un semis anarchique de cabanes qui ne tient aucun compte d'une logique d'éloignement par rapport au village-centre. Cette logique voudrait que la cabane soit exclusivement construite pour servir d'abri en cas d'in-

tempéries, orage, froid ou chaleur caniculaire, lorsque la ou les parcelle(s) exploitée(s) sont éloignées de l'agglomération. De fait, on remarque que leur répartition tient autant à un facteur sociologique de marqueur qu'à la seule fonction d'abri ou de resserre à laquelle elle devrait être normalement destinée.

De prestige ou faisant partie du lot "tout venant", les cabanes présentent toutes un trait commun: l'orientation méridionale ou au couchant de leur unique issue.

A vrai dire, les cabanes du Sommierois, celles d'Aubais en particulier, ont connu des fonctions très diverses: refuge pour les braconniers, les vagabonds, certains exclus volontaires ou non de la société civile, les ermites et pendant la guerre des Camisards au XVIIIème siècle, lieux de culte ou de guet, lors des Assemblées du Désert (cabane de la Combe du Bon Temps, près de la Roque d'Aubais).

Il est par ailleurs très difficile de situer l'époque à laquelle ces cabanes ont été érigées. Très peu de millésimes nous renseignent, tous postérieurs au XVIIIème: 39 cabanes à Aubais; Cabane de l'Arabe à Villevieille: 1826. Si quelques unes remontent à l'époque de la Révolution et à la vente des biens nationaux, il est vraisemblable qu'elles ont été restaurées ou reconstruites depuis lors, plusieurs fois au même emplacement, pour être abandonnées dès les premiers temps de la déprise agricole vers le milieu du XXème siècle. C'est ainsi que, sur un parc immobilier de 108 cabanes, Aubais n'en compte que 36 en très bon état d'entretien et une

seule restaurée récemment. Cet état de choses n'est pas seulement l'œuvre du temps.

Nos cabanes aujourd'hui

De nos jours, si elles abritent encore les débats amoureux de quelques "touristes" en mai de nature ou les adeptes de fumettes espiègles, elles sont hélas! victimes de la

que leur prise de conscience du problème se traduise par les mesures de protection adéquates qui sont en leur pouvoir (exemples de Langlade -30; de Faugères -34) et la promotion de projets de classement pour les plus belles, les plus chargées d'histoire locale ou de sens agro rural. Ainsi pourra être sauvé ce patrimoine

rocheuses à la barre à mine (l'opération suivante consistant à épierrier).Le fait de rompre est plus un travail de cantonnier que de paysan.

Bibliographie

C.Bouet : *Micro-géographie de l'habitat agreste d'un terroir du Soubergues* (Languedoc



Le Style
Sommiérois

Vaunage

La cabane de
l'arabe

à Villevieille

urbanisation galopante de nos communes de garrigue d'arrière-pays du littoral. Leurs lauzes plates et régulières "prêtes à maçonner" font l'objet de la convoitise de néo-ruraux pavillonnaires amateurs de dallages en "pierre naturelle" des pourtours de piscine, allées de jardin et autres murets pseudo authentiques.

Si l'évocation dans le récent bulletin municipal d'Aubais d'une catastrophe annoncée depuis longtemps par ailleurs, est de bonne augure, nous nous devons d'insister auprès des édiles locaux afin

si riche en nombre, mais peu en éléments intacts, combien fragile et sensible à l'abandon, au vandalisme et au pillage accéléré.

Claude Bouet Aubais le 22.04.02

Notes:

(1) *Les trois autres étant: Le style de l'Uzège, de Valmagne - Salagou et de Fitou.cf Bibliographie.*

(2) *pierre essuyte = pierre sèche*

(3) *rompude = friche où l'on a soulevé ou arraché les dalles*

Oriental): *Les cabanes d'Aubais. E.N.D. Editeur 1994.*

C.Bouet : *Le système "Pierre Sèche": Les bocages lithiques des garrigues du Bas-Languedoc. Rapport au Ministère de l'Environnement. Sous Direction de l'Aménagement et des Paysages. Inédit. Juin 1997.*

C.Bouet : *Les ruchers en pierre sèche du Languedoc in "Les ruchers dans les murs".Les Cahiers de Salagon. 5 p 40-44. Les Alpes de Lumière Avril 2002.*

ASPHODELE LE PRIEURE

Association de sauvegarde et restauration du
Prieuré Saint Martin de Cézas

Au cœur du cirque formé par le massif de la Fage et de la chaîne des Cagnasses se niche un vieux Prieuré roman placé sous le vocable de Saint Martin. Du haut de son tertre boisé, il domine le valat de l'Argentesse à 567 m. d'altitude, laissant tout juste émerger des cèdres et des châtaigniers le clocher et le toit de lauzes de sa chapelle romane. Ancien lieu de culte catholique de la paroisse de Cézas, hameau situé 1 ou 2 km. plus haut, il fut maintes fois malmené, pillé ou ravagé au gré des guerres de religion ou des soubresauts de la Révolution. Mais inlassablement restauré par les soins de ses paroissiens, il réussit chaque fois à se redresser et à tenir bon durant des siècles, son oculus fidèlement tourné vers ses protecteurs. Et c'est seulement en 1868 que, délaissé pour une petite église bâtie au sein même du village, il se mit à tomber tristement en ruine et dans l'oubli.

Cependant, quand Cézas commença à se repeupler dans les années 60 du siècle précédent, ses nouveaux habitants, rejoignant ainsi quelques derniers anciens, furent aussitôt conquis par le Prieuré, tant est puissant le charme qui s'en dégage : les longs et hauts murs ou façades de pierre qui le bordent tels une enceinte fortifiée, les lignes sobres et pures de la chapelle, son abside voûtée en cul de four et son bel

appareil de pierres alternées en calcaire gris et grès brun, le cimetière paisible et intime qui la joute, la petite cour intérieure que dessine l'agencement des divers bâtiments, les vestiges de la vie passée disséminés dans les ruines du presbytère, citerne, lavoir, soue, four à pain..., tout invite ici à la rêverie et la paix.

Et c'est bien cette passion commune des Cézariens pour ces lieux pleins d'âme qui a donné naissance en 1986 à l'association Asphodèle le Prieuré : il devenait impératif de sauver le presbytère de la ruine totale, de mettre hors d'eau la chapelle, de relever et couvrir quelques bâtiments annexes, de dégager les terrasses, de façon à pouvoir enfin faire revivre le Prieuré dans toute sa dimension humaine en exploitant ses multiples ressources d'animation.

Il faut alors s'attaquer à la tâche qui est énorme. La commune de Sumène consent déjà à soutenir le projet et loue le domaine à l'association pour 99 ans. On démarre modestement par le débroussaillage et les petites opérations urgentes. Par la suite, chaque été, une équipe d'étudiants en architecture accepte d'intervenir bénévolement pour remonter quelques murets, réparer le four, la citerne, le lavoir, un escalier, dégager des sols... Mais le temps et l'argent manquent pour les restaurations d'importance majeure. Le

bureau élu en 1993 donne un nouvel élan à l'action d'Asphodèle : les plans du site sont dressés, un projet de réhabilitation élaboré et un dossier précis et circonstancié, accompagné d'une étude de faisabilité, est monté, puis soumis à toutes les instances publiques ou privées susceptibles d'accorder un soutien financier, Municipalité, DRAC, Conseil Général, Parc National, ONF, EDF, Sauvegarde de l'Art Français... En 1999, au terme d'une longue quête, des crédits sont alloués, dont une grande partie dans le cadre du Plan Patrimoine Emploi. De septembre 99 à juin 2000, des chantiers d'insertion ainsi que des artisans du coin réalisent une première tranche de gros travaux. Ceux-ci portent essentiellement sur la chapelle avec la réfection du toit de lauzes et du dallage, le décroûtage des murs à l'enduit délabré, la pose de porte et fenêtres, l'installation électrique, mais le presbytère n'est pas négligé pour autant : le haut de la grande façade Sud est remonté, les ouvertures en anse de panier y sont réaménagées, une petite salle y est couverte. Enfin les terrasses sont proprement nettoyées et les murs d'enceinte relevés rétablissent le *circuitum ecclesiae initial*.

Désormais on peut commencer à passer à la phase d'animation et dès 2000, le Prieuré s'ouvre à diverses manifestations : journée d'hiver des Maisons Paysannes de France,

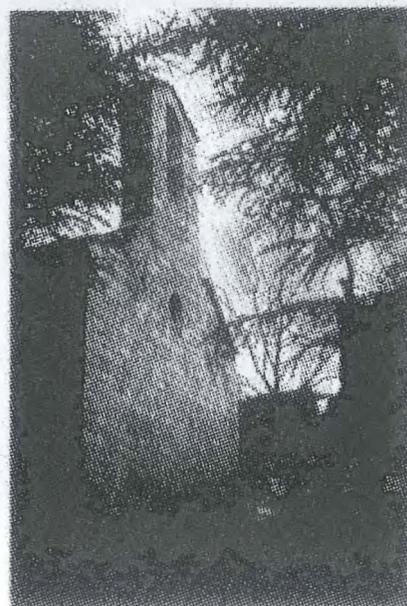
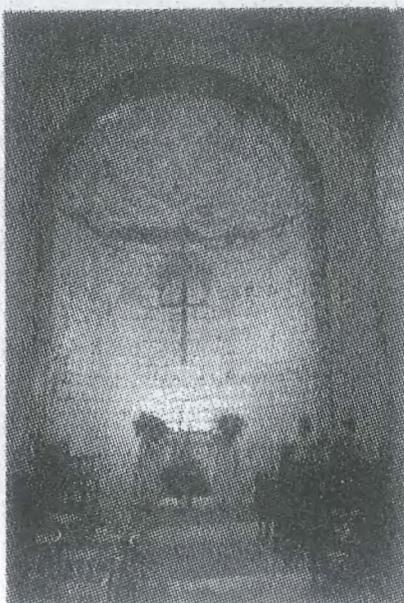
journée du patrimoine de pays, concert donné par le Chœur régional du Languedoc - Roussillon, accueil de chorales, groupes, équipes de jeunes. Deux mariages y sont même célébrés, on n'avait pas vu ça depuis plus de cent ans ! Et les projets ne manquent pas pour 2002 !

Il reste néanmoins énormément à faire pour relever complètement le Prieuré de ses ruines et l'aménager décemment. Ainsi seulement pourrait-

il exercer pleinement sa fonction d'accueil et de rayonnement culturel, en redevenant, au carrefour des anciennes drailles (lieu-dit " La Croix ") un espace de rencontre et d'échanges féconds où se ressourcer sous les formes les plus diverses : expositions, conférences, séminaires, spectacles, concerts, retraites, stages, gîte d'étape...Et dans cette perspective Asphodèle le Prieuré est particulièrement heureuse de s'unir, au sein de l'ASPAHG,

à d'autres associations, afin que tous ensemble nous arrivions à mieux promouvoir un patrimoine gardois si riche et pourtant encore si méconnu.

Asphodèle le Prieuré
Cézas
30440 Sumène
tél. 04 66 77 64 62
04 66 77 63 80



QUOI DE NEUF DANS LE GARD ?

3ème Fête de la Châtaigne, des Produits du Terroir et de l'Artisanat

Organisée par Castanéa, association faisant partie de l'A.S.P.A.H.G., la troisième Fête de la Châtaigne, des Produits du Terroir et de l'Artisanat, aura lieu le dimanche 6 octobre 2002, à Courry (30500). Au programme:

- Sélection de 50 exposants: producteurs et artisans (Ardèche, Gard, Hérault, Lozère)
- Thématique 2002: "Le bois d'oeuvre de Châtaignier"
- Conférence de Monsieur Bernard Cabannes, ingénieur au C.R.P.F.(état des lieux de peuplement actuels, possibilités de production et sylviculture possibles) à 14h30.
- Exposition de maquettes de charpentes et intervention de Monsieur Roger Ménétrier de la charpenterie de Chalap.
- Exposition de photos réalisées par notre association sur la châtaigneraie Courriole.
- Animation musicale traditionnelle par le groupe D'Accord Léon
- Prestation de la chorale des Mages (chants anciens et occitans) à 16heures.
- Spectacle de marionnettes pour petits et grands: "Oh! Grand Loup", création cartoun.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04.66.24.29.07.

Session de l'Ecole Antique de Nîmes

La session d'été de l'Ecole Antique de Nîmes aura lieu du mardi 2 au jeudi 11 juillet 2002 et aura pour thème: "La spiritualité, ses sites et ses monuments (3ème partie): Le Moyen-Age. Au programme: conférences à Carré d'Art ou au centre Atria et excursions en Haute Provence, à Saint Gilles, dans le Gard Rhodanien, en Rouergue et en Albigeois.

Renseignements au 04.66.74.76.80

Exposition au Vigan

Du 12 au 20 juillet 2002, le Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais propose au Centre Culturel et de Loisirs "le Bourilhou" son exposition sur la "Pierre Sèche en Pays Viganais" y compris dimanche 14 juillet, tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 17h. Une conférence est prévue le jeudi 18 à 20h30 et une sortie le samedi 20. Départ du Centre Culturel à 17h. Renseignements au 04.67.81.27.94 ou 89. 69.

Exposition: "L'image du taureau dans l'art antique"

Cette exposition est présentée au musée archéologique de Nîmes jusqu'au 31 décembre 2002. Des panneaux présentent l'image du taureau, en préhistoire puis en Mésopotamie, en Crête, en Grèce, à Rome, en Gaule et en Ibérie. Un panneau fait référence au culte de Mithra. Il y a aussi des frises dont une à guirlandes avec des bucranes, éléments sculptés dans le marbre ayant appartenu au décor architectonique d'un édifice public du Haut Empire et des éléments de frises doriques à métopes, ornées de bucranes et de rosaces. A l'entrée de l'exposition, on peut voir une statue en pierre de Beaucaire, découverte au cours des fouilles du site nîmois de "Villa Roma", à l'ouest du Jardin de la Fontaine. Elle pourrait dater de l'époque pré-romaine et se rattacher à la phase du monument à portique de tradition hellénistique mis au jour et datée du début du Ier siècle avant notre ère. Cette intéressante exposition a été inaugurée le mercredi 16 mai dernier par Mademoiselle Dominique Darde, conservateur du Musée Archéologique de Nîmes, en présence de nom-

breuses personnalités. L'A.S.P.A.H.G. était représentée par son président.

Programme des animations ou participations à des manifestations de l'association Asphodèle Juin-Octobre 2002

1) 27 juillet - conférence puis concert dans la chapelle du Prieuré St Martin de Cézas

- Assemblée Générale de l'Association précédée d'un pique-nique
- Conférence de J. Kirmann sur la guerre des camisards dont on fête le tricentenaire
- A 17h concer donné par Max Grèze accompagné d'un percussionniste : chant et saz (luth à long manche) pour une ouverture musicale aux mondes turc, kurde et iranien.

2) 15-16-17 août - Exposition photographique et conférence (éventuelle)

- Pierre Sèche en Pays Viganais.

3) 14 septembre - Forum des associations suménoises, salle du Diguédan à Sumène, à partir de 14h.

- Le stand Asphodèle présentera des panneaux de photos et un petit reportage FR3 sur écran TV.
- A 15h conférence de J. Kirmann sur l'histoire du Prieuré.

4) 21 et 22 septembre - Journées nationales du Patrimoine

- Notre forme de participation reste à définir.

5) 25 octobre - (à confirmer) soirée-cabaret Asphodèle, salle de l'Albarède à Ganges.

- Notre Président conteur, André Bonnifay, y dira des textes de Brassens avec une chanteuse au récital varié.

Renseignements tel. :04.66.77.64.62

Quatrième colloque de l'ASPAHG

Le colloque annuel de l'A.S.P.A.H.G. se tiendra le Samedi 28 Septembre 2002 à Nîmes, au restaurant LE PARADIS DU COUVENT, 21 rue du Grand Couvent, et sera organisé par "Nîmes Ville Romaine", association partenaire de notre fédération. Au Programme:

- 9 h 00 accueil
- 9 h 30 à 13 h 00 communication des associations (durée de chaque présentation 20 mn et 10 mn de discussion)
- 13 h 00 Repas libre (possibilité de repas sur place en réservant directement auprès de l'aubergiste au prix de 15 Euros).
- 15 h 30 visite au Musée archéologique de Nîmes de l'exposition " L'IMAGE DU TAUREAU DANS L'ART ANTIQUE" sous la conduite de Monsieur Jean PEY. Entrée gratuite. Aménagements des jardins de la Fontaine.

Des échanges entre Fédérations

Dans son rapport moral, le secrétaire de la Fédération Archéologique de l'Hérault, Claude Rivière, a signalé les contacts établis avec deux associations limitrophes de son département. Il a ainsi déclaré : "C'est avec plaisir que nous avons pu concrétiser au cours de l'année, les excellentes relations entretenues avec deux associations voisines : l'ASPAA, association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais et l'ASPAHG, association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et historique du Gard, la jeune fédération archéologique gardoise. Des échanges ont été mis en place."

La rédaction



BUREAU

<u>Président</u> : Pierre Valette 23 bis Place du Quai 30120 LE VIGAN	Tel.04.67.81.27.94
<u>Vice Président</u> : Paul Maille Fond Malliague 30430 BARJAC	Tel.04.66.24.53.00
<u>Secrétaire</u> : Claude Bouvet Croix des Parents 30500 COURRY	Tel.04.66.24.22.75
<u>Secrétaire - adjoint</u> : Dominique Garrel rue de la Fontaine Auzon 30500 ALLEGRE	Tel.04.66.54.00.82
<u>Trésorière</u> Yannick Courant Lascours 30120 AULAS	Tel.04.67.81.21.87
<u>Trésorier - adjoint</u> : Jean-Pierre Renaud route de St Roman 30440 SUMENE	Tel.04.67.8137.22

ASSOCIATIONS

Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais	Pierre Valette	Tel. 04.67.81.27.94
G.A.R.A.	Jean-Claude Martin	Tel. 04.66.52.02.73
Plateau des Gras	Claude Bouvet	Tel. 04.66.24.22.75
R. P. 0	Dominique Garrel	Tel. 04.66.54,00.81
Castanéa	François Hugerot	Tel. 04.66.24.29.07
Nîmes Ville Romaine	Jean Milhau	Tel. 04.66.67.49.62
C.E.F.R.A.N. Annette Flageul	44, avenue de Sully	93160 LIVRY-GARGAN.
Asphodèle le Prieuré	André Bonnifay	Tel. 04.66.77.64.62

